

Trois ans après l'agression d'El Guerguerat

LA LUTTE ARMÉE SEULE OPTION

Page 3

Diplomatie

LE MAE DU NICARAGUA REÇU PAR ATTAF

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7738– LUNDI 13 NOVEMBRE 2023
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

DEUXIÈME JOUR DE LA VISITE DE CHANEGRIHA À PÉKIN

L'ARMEMENT EN POINT DE MIRE

Le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a rencontré, hier, lors de la deuxième journée de sa visite en Chine, des responsables de sociétés spécialisées dans les industries militaires et l'électronique de défense, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Page 24



CANTINES SCOLAIRES

Des lacunes dans la gestion

Page 5

SEMAINE DE L'ENTREPRENEURIAT 2023

Les étudiants «businessmen»

Page 4

DANGER DE LA SUREXPOSITION DES ENFANTS AUX ÉCRANS

L'APOCE tire la sonnette d'alarme



Page 24

NAPEC
North Africa
Energy & Hydrogen Exhibition and conference
NAPEC 2023
North Africa Energy & Hydrogen Exhibition and Conference
13-15 November 2023
At Oran International Convention Center Mohamed Ben Ahmed (CCO) - Algeria
For Exhibition and Sponsorship inquired
pic@napec-dz.com
+213 561 80 89 13 / +213 770 610 861
www.napec.net

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

CANDIDATS À UNE DEUXIÈME LICENCE À L'UNIVERSITÉ ALGER 3

Clôture du dépôt des dossiers le 14 novembre

L'UNIVERSITÉ d'Alger 3 a lancé, hier, l'ouverture des candidatures pour 150 places pédagogiques destinées aux étudiants désireux de poursuivre une deuxième licence au niveau de ses facultés et instituts affiliés, a indiqué un communiqué de cette université, qui précise que le dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature est fixé à la la journée de demain mardi, soit le 14 novembre.

L'Université d'Alger 3 précise que 50 places pédagogiques ont été ouvertes à la Faculté des sciences de l'information et de la communication, 50 sont ouvertes à la Faculté des sciences politiques et des relations internationales et 50 autres places sont disponibles à l'Institut d'éducation physique et sportive. Il est également expliqué que la réception des dossiers de candidature se fait à la faculté ou l'institut concerné. En outre, l'inscription des étudiants acceptés à la faculté ou à l'institut où ils ont déposé leur candidature sera finalisée avant le 20 novembre.

Concernant les dossiers de candidature, la Faculté des sciences politiques et des relations internationales a précisé, dans un communiqué, que le dossier de candidature est constitué d'une demande de candidature écrite, d'un engagement écrit (ne pas interrompre les études universitaires entamées) et d'une copie du certificat de licence, de master ou de diplôme équivalent.

Le dossier de candidature devra aussi contenir un certificat de bonne conduite, une copie originale du baccalauréat, un acte de naissance et une photographie. Une fois complété, ce dossier devra être déposé au niveau du département de 1re année de licence, situé dans la nouvelle aile administrative de cette faculté anciennement appelé ''aile médias''. Elle a rappelé que le dépôt des dossiers se clôturera le 14 novembre.

Quant à la direction de la Faculté des sciences de l'information et de la communication, elle indique, dans un communiqué, que pour les candidats désireux de s'inscrire pour une deuxième licence, les dossiers de candidature devront être déposés au service dédié aux étudiants au niveau du vice-rectorat. Il est précisé que le dossier de candidature est constitué d'une demande écrite, d'un acte de naissance, d'une photographie, d'une copie du relevé de notes du baccalauréat, d'une copie du certificat de licence et d'une copie du relevé de notes de la licence. Le dépôt des dossiers se poursuivra aujourd'hui et demain, de 9 h à 14 h. La Faculté tient à souligner qu'aucun dossier ne sera accepté en dehors des délais impartis.

Sihem B.

SEMAINE DE L'ENTREPRENEURIAT 2023

Inciter les étudiants à concrétiser des projets innovants

La Semaine de l'entrepreneuriat a été lancée, hier, à l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB), à Alger, offrant aux étudiants et aux porteurs d'idées une opportunité de concrétiser leurs projets à travers des débats, des conférences et des journées portes ouvertes, visant à créer une richesse au sein de l'écosystème algérien.

Dans ce sens, le recteur de l'USTHB, Djamel Eddine Akretche, a fait savoir qu'à travers les incubateurs de l'université, le but est « d'encourager l'esprit de l'entrepreneuriat, surtout après la dynamique que connaît ce secteur dans le milieu des jeunes étudiants ». Il a ajouté qu'au sein de l'université, « nous envisageons de lancer une formation certifiée au profit des jeunes entrepreneurs pour leur faciliter les procédures permettant de créer leur microentreprise au niveau de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), d'une part, et donner les bases fondamentales aux futurs entrepreneurs, d'autre part ».

Le recteur a également expliqué que la création des start-up proposant des idées innovantes ou des microentreprises activant dans le secteur industriel vont permettre d'enrichir l'économie nationale.

« Aujourd'hui, l'université n'est plus un institut qui livre uniquement des diplômes, mais elle offre aussi des possibilités d'accompagnement en encourageant l'étudiant à l'entrepreneuriat pour qu'il soit lui-même un créateur d'emplois, pas seulement un chercheur d'emploi », a-t-il souligné.

Selon le directeur des opérations de Injaz El-Djazair, Nasreddine Belkebir, pour les jeunes entrepreneurs, le véritable défi est de pouvoir passer d'une simple idée à un projet concret, rappelant que les différentes agences nationales offrent leur accompagnement en ce qui concerne les démarches et la gestion d'entreprises en premier lieu.

En outre, le fondateur de la start-up Nest Power, Tarek Gherib, a fait savoir qu'il travaille avec son équipe à offrir des solutions locales aux différents clients, « sans devoir payer trop cher en faisant appel à des experts étrangers qui proposent des solutions identiques », contribuant ainsi à mettre en avant les compétences locales.



Le recteur de l'USTHB, Djamel Eddine Akretche.

Il convient de noter que la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat est célébrée en Algérie, à l'instar du reste du monde, à travers toutes les universités et facultés du pays et s'adresse spécifiquement aux étudiants en fin de cursus universitaire. La semaine sera clôturée mardi prochain, en présence du président de la République.

Rappelant que le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, avait récemment annoncé que près de 2 000 start-up avaient obtenu le label de la meilleure start-up, relevant que ses services « reçoivent chaque semaine des centaines de projets ».

Il avait estimé que le nombre de start-up ayant obtenu le label était « encourageant », ajoutant que cela « prouve que le système mis en place par les pouvoirs publics encourage les étudiants à accéder au monde de l'entrepreneuriat, avec un esprit d'innovation et de création ».

Rim Boukhari

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Campagne de sensibilisation sur l'entrepreneuriat

ORGANISÉE PAR le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en collaboration avec le ministère de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, la campagne de sensibilisation sur l'entrepreneuriat au profit d'un million d'étudiants, a officiellement été lancée, hier, à l'Université d'Alger 1 Benyoucef-Benkhedda,

A cette occasion, la secrétaire générale du ministère de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nassima Arhab, a déclaré que l'objectif du lancement de cette campagne au niveau de tout le territoire nationale est « de faciliter toutes les formes d'entrepreneuriat, quel que soient leurs types ou leur orientations ». Elle a révélé dans ce sillage que la Commission nationale d'attribution du label de l'entreprise startup a enregistré plus de 5 000 demandes de label de meilleure startup et 2 000 labels ont déjà été décernés ».

Pour sa part, M. Mokhtari, a salué la décision du ministère de l'Enseignement supérieur d'organiser cette campagne de sensibilisation, espérant qu'« elle portera ses fruits et ouvrira la voie aux étudiants pour devenir les entrepreneurs de demain ». Il a affirmé dans ce sillage que « nous relevons le défi aujourd'hui pour un million d'entrepreneurs universitaires algériens ».

Le recteur a aussi souligné que cette activité coïncide avec le lancement officiel de la semaine de l'entrepreneuriat et de la période de confirmation des sujets de mémoire des étudiants, ce qui « contribuera à encourager les étudiants à passer du domaine théorique au domaine pratique et à faire preuve de créativité dans le choix de leurs sujets de mémoire ».

Dans le même esprit d'encourager l'esprit d'entreprenariat chez les étudiants, Ahmed Mire, président du Comité de suivi de l'innovation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a déclaré que « l'État soutient et encourage les étudiants en faveur de l'innovation, de la création d'emplois », soulignant l'importance accordé à « la transition de la formation, à la mise en pratique, créant ainsi le développement souhaité et améliorant l'économie nationale ».

Il convient de rappeler que les ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid ont souligné, jeudi, l'importance du lancement de cette campagne pour la promotion de l'esprit de l'entreprenariat et de l'innovation chez les étudiants.

M. Baddari a ainsi souligné que cette campagne de sensibilisation « entre dans le cadre du programme annuel 2023-2024, vise à orienter les projets des étudiants vers la création de start-up et de micro-entreprises et à faire de l'université une locomotive de l'économie nationale, en renforçant son rôle dans le développement et la prospérité sociale ».

Pour sa part, M. El Mehdi Walid a déclaré que la campagne de cette année a relevé le plafond des objectifs fixés par rapport à l'année dernière, au cours de laquelle 100.000 étudiants universitaires ont été ciblés, indiquant « qu'atteindre 1 million d'étudiants traduit l'ambition de doubler le nombre des startups de 4 pour 1.000 habitants par an, actuellement, à 8 pour 1.000 habitants à l'avenir ». Le ministre a également affirmé que « l'université est le cœur et la locomotive de l'économie nationale, source d'idées et d'innovation et berceau des entrepreneurs de demain ».

Sihem Bounabi

APRÈS L'OPÉRATION DÉLUGE D'EL AQSA

L'étau se resserre autour de l'Etat sioniste

L'exploit stratégique et historique réalisé par les mouvements de la Résistance palestinienne lors de l'opération Déluge D'El-Aqsa, le 7 octobre dernier, a ébranlé l'Etat sioniste dans sa profondeur et dévoilé sa vulnérabilité. Des experts militaires parlent de « piège stratégique » minutieusement préparé par la résistance palestinienne afin de remettre à l'ordre du jour la cause palestinienne. L'Etat sioniste, qui court à sa perte, doit faire face à de nombreux fronts imposés par les conséquences de l'opération miliaire palestinienne.



La défaillance totale d'un mythe sécuritaire.

Déluge D'El Aqsa a démontré la défaillance totale d'un mythe sécuritaire et d'une armée d'occupation, sensée «être invincible», face à quelques centaines de combattants palestiniens. La barre très haute des objectifs «irréalistes» fixés par les responsables politiques israéliens, à savoir, l'éradication du Hamas, élimination de ses leaders et le dépeuplement de la bande de Ghaza, « contribue à l'anéantissement de la soldatesque israélienne » toujours sonnée depuis le 7 octobre dernier et qui peine à réaliser le moindre succès depuis le lancement de l'opération terrestre.

Les combattants continuent à repousser les forces d'occupation tout au long des zones d'affrontements, en faisant exploser les blindés et chars israéliens avec les roquettes « Yassin 105 ». Les brigades Al-Qassam ont visé les véhicules qui avançaient à l'ouest du site «Eroz » avec des obus de mortier de gros calibre.

De son côté, les Brigades Al-Qods ont bombardé les forces militaires sionistes autour du site militaire «El maars» avec une salve de roquettes et d' obus de mortier de gros calibre. Ils ont également visé les forces militaires avançant au sud du quartier Al-Zaytoun avec un déluge d'obus de mortier et plusieurs missiles.

L'étau se resserre autour de l'état fantoche israélien, selon des experts militaires, affirmant que l'état sioniste est confronté après le déluge de feux palestinien à des fronts distincts en plus du marécage du champ de bataille à Ghaza.

L'un des plus grands et dangereux fronts pour les sionistes est celui des frontières avec le Liban, au nord de la Palestine occupée. Un front très sensible, notamment pour les américains, qui apportent soutien inconditionnel aux sionistes, et qui insistent sur l'impératif d'empêcher l'expansion de la guerre dans d'autres zones. Mais le Hezbollah voit les choses autrement et continue de croître progressivement ces opérations militaires.

Il convient de noter que des missiles et drones continuent de tomber sur la Palestine occupée du Yémen et d'Irak.

L'autre front selon les experts se trouve en Cisjordanie, où les actions de solidarité avec Ghaza s'enchaînent et qui risquent d'embraser la région.

Il a également la carte des prisonniers palestiniens, et qui peut être utilisé comme moyen de pression de l'intérieur, et même à l'international contre les geôliers israéliens.

De l'autre côté, il y a également les prisonniers détenus par les mouvements de la résistance à Ghaza, et qui représentent une pression énorme sur les politiques sionistes, notamment par les familles de ces détenus qui exigent des autorités sionistes de négocier la libération de leurs proches.

Sur le front diplomatique, les sionistes perdent, après le carnage à Ghaza, progressivement l'appui de quelques pays mais surtout la sympathie de l'opinion publique occidentale qui condamne actuellement les agissements barbares des israéliens.

L'état sioniste est confronté notamment à des pertes économiques colossales aux quelles s'ajoute la gestion financière de la guerre imposée à Ghaza et le relogement et le dédommagement des colons qui ont fui l'enveloppe de Ghaza et le Golan syrien occupé et les autres kibboutz.

Il convient de rappeler que l'état sioniste qui bénéficie d'une aide militaire et financière occidentale directe, notamment américaine, a tué en 34 jours d'agression plus de 11300 palestiniens, dont près de 5.000 enfants, et blessé plus de 30.000 personnes.

Mohamed Mecelti

TROIS ANS APRÈS L'AGRESSION D'EL GUERGUERAT

Le Polisario déterminé à intensifier le combat

C'EST DÉJÀ trois ans depuis la reprise de la lutte armée au Sahara occidental. Le 13 novembre 2020, des civils sahraouis ont manifesté pacifiquement contre l'ouverture par l'occupant marocain d'une brèche dans la zone tampon d'El Guerguerat, au sud-ouest du territoire sahraoui, limitrophe des frontières mauritaniennes. Le but de Rabat est créer un couloir vers des destinations commerciales en Afrique de l'ouest. Un acte qui n'est autre qu'une violation de l'accord de cessez-le feu en vigueur depuis 1991.

La répression est féroce des militaires du Makhzen. L'agression des civils a marqué un tournant dans la résistance du peuple sahraoui. C'est le début des premiers accrochages armés entre l'armée sahraouie et les forces d'occupation. Les actions militaires se sont intensifiées, notamment le long du mur des sables, érigé par l'occupant avec l'aide de conseillers israéliens. Depuis cette date, le Maroc, qui impose un black-out médiatique pour essayer de cacher la réalité de la situation au Sahara occidental, continue de subir de lourdes pertes humaines et matérielles infligées par l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS).

Lors d'une réunion présidée la semaine dernière par le président sahraoui Brahim Ghali, l'Etat-major général de l'APLS a passé en revue les derniers développements de la question sahraouie et les efforts déployés pour « accélérer le rythme de l'escalade des combats » contre les forces d'occupation marocaines.

Les participants à cette réunion avaient notamment salué les opérations « spécifiques et croissantes » menées par l'armée sahraouie contre les forces d'occupation marocaines, ainsi que « l'efficacité de la guerre d'usure ».

Ils ont aussi salué la réponse du peuple sahraoui dans les territoires occupés, malgré le siège et les restrictions systématiques imposés par les forces d'occupation.

Commentant les derniers développements au Sahara occidental, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a, de son côté, « vivement » exprimé sa «préoccupation» concernant l' « enracinement » de l'état « délétère » de la situation dans ce territoire non autonome, appelant à l'infléchir de toute urgence pour éviter toute nouvelle escalade dans la région.

Dans son dernier rapport sur la situation au Sahara occidental qu'il a présenté le 16 octobre devant les membres du Conseil de sécurité de l'ONU, M. Guterres avait indiqué que « la poursuite des hostilités et l'absence de cessez-le-feu entre le Maroc et le Front Polisario marquent un net recul dans la recherche d'une solution politique » à ce conflit de longue date.

Réagissant à ce rapport, le président sahraoui avait, dans un message adressé au SG de l'ONU, dénoncé le « silence injustifié » de ce dernier, sa « réticence à dire la vérité » et à tenir l'Etat d'occupation marocain responsable des conséquences de sa violation du cessez-le-feu de 1991.

Il avait, entre autres, dénoncé les carences du rapport sur les violations des droits de l'Homme par l'occupant marocain, affirmant qu'elles « ne reflètent pas l'ampleur des exactions systématiques commises par les autorités d'occupation contre les civils sahraouis et les défenseurs des droits de l'Homme, loin de la surveillance internationale, en raison de la poursuite du blocus militaire et du black-out médiatique imposé au Sahara occidental occupé ».

Parallèlement à la lutte armée, le Front Polisario mène une intense bataille judiciaire devant les juridictions européennes pour mettre un terme à l'exploitation illégale des ressources sahraouies par le Maroc.

M. K.

COLLOQUE DE SOUTIEN À LA PALESTINE

Des intellectuels dénoncent la conspiration

DES INTELLECTUELS libres ont appelé le monde à adopter une position historique en boycottant globalement l'entité sioniste usurpatrice, qui mène depuis plus d'un mois une guerre d'extermination contre le peuple palestinien à Ghaza et commet d'horribles massacres contre des civils sans défense, y compris des enfants et des femmes.

Des écrivains, des poètes, des artistes et des journalistes l'ont affirmé dans un communiqué publié à l'issue d'un colloque organisé par l'Association des poètes algériens, en coordination avec l'Association des journalistes et correspondants de la wilaya de Blida.

Ils ont indiqué, qu'il est de leur devoir en tant qu'intellectuels d'agir contre ces massacres et ces images de meurtres et de violences pratiqués par l'occupation sioniste contre la population de Ghaza. Ces intellectuels ont dénoncé la grande conspiration qui se trame contre le peuple palestinien et la tentative de l'anéantir.

Les participants à ce colloque ont salué la position populaire et officielle algérienne en faveur du peuple palestinien, ainsi que l'appel du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en marge de la cérémonie d'ouverture de l'année judiciaire, de déposer une plainte contre l'entité sioniste devant les tribunaux internationaux pour les crimes qu'elle commet contre le peuple palestinien.

Dans le même contexte, les participants à cette rencontre ont exprimé leur rejet absolu de toute forme de complicité et de silence mondial et arabe, ainsi que de la politique de deux poids deux mesures qui a conduit à « ignorer le criminel sioniste et à fouetter la victime palestinienne », selon la déclaration.

Les participants ont également tenu les gouvernements des régimes arabes pour responsables de la défense explicite du peuple palestinien et ont recherché des mécanismes pour faire pression sur l'entité sioniste et ses partisans, y compris l'utilisation de l'arme pétrolière ainsi que le gel de toute forme de traité avec l'entité sioniste usurpatrice.

Lors de cette rencontre, le président de la Maison algérienne de la poésie, le poète Slimane Djaouadi, a indiqué que la position de l'Algérie est clairement en faveur du peuple palestinien, d'un gouvernement et d'un peuple solidaire. Il a ajouté que les sionistes ont pris conscience de l'importance de la résistance à travers la poésie, indiquant que les universités israéliennes étudient les pensées et la poésie de Mahmoud Darwich, Samih Al-Kasim et autres poètes de la résistance.

Pour sa part, l'écrivain Rabeh Khadoussi a expliqué que la culture et le mythe de la civilisation occidentale s'étaient effondrés face à ces événements douloureux et au génocide pratiqué par l'occupation sioniste contre la population de Ghaza, et ce sous les yeux du monde.

Il a également parlé de la « chute des feuilles de mûrier » de certains dirigeants arabes, appelant les peuples libres du monde à prendre des mesures concrètes contre cette entité sioniste et à la boycotter commercialement et diplomatiquement.

T. Bouhamidi



ENTREPRISES CONFISQUÉES

La continuité des activités au centre d'une réunion

LE MINISTRE des Finances, Laaziz Faid a présidé une réunion de la Commission chargée du suivi de l'opération de confiscation dans le cadre des affaires de corruption, lors de laquelle il a mis l'accent sur l'importance de la continuité des activités des entreprises confisquées et la préservation des biens de l'Etat jusqu'à ce que autorités concernées se prononcent sur leur sort. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.
La rencontre, qui s'est déroulée en présence des administrateurs chargés de la gestion des entreprises condamnées dans ce cadre et de nombre de cadres du ministère, vise à «assurer la continuité et l'efficacité des activités de ces entreprises et à préserver leurs intérêts, tout en réaffirmant l'impératif de réaliser le maximum de transparence et de responsabilité dans la gestion de leurs ressources», a précisé la même source. Dans son allocution d'ouverture, Faid a mis l'accent sur l'importance de cette rencontre qui «constitue un pas positif vers l'amélioration de la performance des entreprises concernées et assurer leur pérennité», relevant que «cette initiative intervient dans le cadre du renforcement des efforts du gouvernement en matière de lutte contre la corruption et la consolidation de la transparence». Il a également souligné «l'importance de la continuité de l'activité de ces entreprises et de préserver les biens de l'Etat jusqu'à ce que les autorités concernées se prononcent sur leur sort», insistant sur «la nécessité de faire preuve de responsabilité et d'éthique dans les transactions dans ce cadre».
Faid a également souligné la nécessité de «maintenir un contact permanent avec les administrateurs pour surmonter les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans l'exercice de leurs fonctions, en intensifiant le travail de la commission chargée de suivre l'opération de confiscation dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption». Il a également insisté sur la nécessité pour cette commission de «se réunir mensuellement afin de présenter la situation de ces entreprises et proposer des solutions appropriées pour accélérer le rythme de règlement de ces dossiers complexes et sensibles». Lors de cette réunion, plusieurs questions ont été abordées, dont l'évaluation de la situation actuelle de ces entreprises, l'identification des défis auxquels elles sont confrontées dans le but de définir les ressources disponibles et les utiliser efficacement, l'élaboration d'une feuille de route pour améliorer leurs performances, renforcer la transparence et appliquer les normes de la bonne gouvernance dans la gestion de ces entreprises, indique la même source.
Les administrateurs ont joué un rôle «important» dans la réunion, en ce sens que leurs préoccupations liées à l'exercice de leurs fonctions et leurs suggestions concernant la gestion de ces entreprises ont été écoutées et discutées, conclut le communiqué.

S. N.

MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

38 concessionnaires obtiennent l'agrément définitif

Le directeur central au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Aggoune Mokdad, a fait savoir hier que 38 opérateurs, dont 12 spécialisés dans la commercialisation de voitures de tourisme, ont obtenu l'agrément définitif de concessionnaire de véhicules.



Un nouveau souffle pour le marché automobile.

Mokdad Aggoune, qui est également responsable du secrétariat technique chargé de suivre le dossier automobile, a précisé que «38 opérateurs ont obtenu l'agrément définitif de concessionnaire de véhicules, tous types confondus (de tourisme, utilitaires, industrielles, engins, motocycles, bus et camions), dont 12 spécialisés dans la commercialisation de voitures de tourisme», indiquant que ce nombre représentait «une moyenne d'un agrément accordé tous les 10 jours» depuis le lancement de l'opération.
A cet égard, le responsable a rappelé que le processus d'octroi des agréments avait été lancé après la promulgation des décrets exécutifs fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de concessionnaire de véhicules et de l'activité de construction de véhicules, le 17 novembre 2022, «les autorités publiques, notamment le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, ayant finalisé les procédures réglementaires y afférentes dans un délai de huit semaines».
A ce titre, 300 dossiers ont été étudiés en l'espace de dix mois, a-t-il fait savoir, précisant que «112 dossiers ont été acceptés, dont 70 ont obtenu une autorisation préalable d'exercice de l'activité, avant l'octroi de 38 agréments définitifs de concessionnaire de véhicules (60%) aux opérateurs ayant rempli les conditions du cahier des charges».
Sur les 38 agréments définitifs accordés, 24 marques ont obtenu le certificat de respect du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, ce qui permettra d'importer près de 180.000 unités avant la fin de l'année en cours, en attendant le parachèvement par le reste des marques (14 marques) des procédures d'importation, a expliqué M. Aggoune.
Concernant les marques officiellement agréées, le responsable a précisé que 79% étaient des marques asiatiques et 21% européennes, ajoutant que l'importation des véhicules restait une procédure «temporaire» visant à satisfaire les besoins du marché et à assurer la disponibilité des véhicules au niveau local.
Dans ce cadre, il a fait observer que cette procédure avait commencé à donner ses fruits grâce aux véhicules importés jusqu'à présent dans le sens où une baisse des prix a été enregistrée sur le marché national, relevant que l'arrivée des autres marques les prochains jours renforcera cette tendance baissière des prix. M. Aggoune a fait savoir que la commercialisation des véhicules importés était temporaire avant de passer à la concrétisation de l'objectif stratégique de l'Etat, à savoir «parvenir à une véritable industrie pérenne à même de créer des emplois permanents, de contribuer à la relance économique, de générer de la richesse et d'augmenter le PIB».
Il a rappelé que la concrétisation de cette industrie passait par l'encouragement de la sous-traitance, appelant les opérateurs et concessionnaires à «se lancer dans l'intégration de la production de certains accessoires et pièces automobiles localement en vue d'augmenter le taux d'intégration».
Evoquant le projet d'usine Fiat à Oran, le responsable a fait savoir que «selon les données disponibles, son lancement devrait intervenir début décembre prochain», relevant que l'année 2024, «sera celle de l'industrie automobile pour les secteurs public et privé» à la faveur des différentes usines automobiles en place ou qui seront concrétisées dans différentes wilayas du pays.
Par ailleurs, il convient de noter qu'Opel va marquer son retour sur le marché algérien mercredi prochain. Cette marque, qui fait partie comme l'italien Fiat, du groupe automobile Stellantis, va ainsi lancer la commercialisation de ses voitures en Algérie.
L'agrément a été remis à son représentant Halil Commerce et industrie (HCI) pour l'importation de véhicules neufs en mars dernier, aux côtés de Fiat Algérie et du chinois Jac représenté par Emin Auto.
Un premier lot de voitures de la marque Opel est déjà arrivé en Algérie le premier novembre au port de Mostaganem.
Pour rappel, la marque chinoise Chery a lancé ses activités en Algérie Jeudi dernier. Le constructeur automobile chinois prévoit d'implanter une usine à Bordj Bou Arréridj. Quant à la marque Fiat, elle avait entamé ses activités d'importation et de commercialisation de véhicules neufs sur le marché algérien en mars dernier, tout en lançant, parallèlement, la construction d'une usine à Oran, dont l'entrée en production est prévue en décembre prochain.

M. B.

EN PROVENANCE D'AUSTRALIE

L'Algérie achète 52 000 tonnes de blé dur

L'ALGÉRIE a acheté une cargaison de 52 000 tonnes de blé dur de l'Australie, au moment où elle s'apprêtait aussi à acquérir des cargaisons de la Russie. C'est ce qu'a fait savoir Riordan Grain Services (RGS), la société australienne d'exportations des céréales.
Fournie par la filiale de RGS, Flexi Grain, la cargaison a été chargée ce mercredi au port du Geelong par Riordan Grain Services et provenait de 23 producteurs de la Nouvelle-Galle du Sud, la province qui comprend la ville de Sydney.
Selon Sam Roache, responsable du pool de Flexi Grain, la cargaison est l'aboutissement de plusieurs mois de travail et fait suite à l'entrée de l'entreprise dans le secteur du blé dur en 2021-2022.
«Nous avons identifié des producteurs qui avaient mentionné des difficultés de commercialisation avec le blé dur… et nous avons obtenu de très bons résultats en matière de commercialisation avec ce chargement pour l'Algérie», a expliqué M. Roache cité par la presse australienne. C'est la première fois que Flexi Grain vende du blé dur pour l'Algérie.
M. Roache a déclaré que les producteurs participant à la vente en Algérie pourraient s'attendre à recevoir environ 60 dollars/t sur la récolte et sur la valeur immédiatement après la récolte sans préciser le prix de la vente pour l'Algérie. Selon des courtiers dans le marché de Chicago, le blé dur est acheté a 401 à 495 dollars la tonnes, coût et fret inclus. Les importations de blé par l'Algérie pour la saison 2023/2024 devraient atteindre 8,7 millions de tonnes, soit une augmentation d'environ 1,2 million de tonnes par rapport à l'année précédente. Cette augmentation significative des achats de blé est liée à une production en baisse à 2,7 millions de tonnes, soit près de 600 000 tonnes de moins que la saison précédente. Les conditions de sécheresse et de chaleur dans les zones de culture non irriguées ont impacté les rendements par hectare, qui sont attendus à 1,3 tonne contre 1,5 tonne l'année précédente. L'Algérie est l'un des principaux consommateurs de blé en Afrique du Nord, avec une consommation annuelle moyenne de 11 millions de tonnes, se classant juste derrière l'Égypte.

S. N.

CANTINES SCOLAIRES

DES LACUNES DANS LA GESTION

Certaines cantines scolaires restent à améliorer malgré les enveloppes allouées, alors qu'elles sont censées servir un repas équilibré aux élèves. Cédée depuis janvier 2017 aux collectivités locales, leur gestion est loin d'atteindre les objectifs tracés par les autorités.



Les syndicats tirent la sonnette d'alarme.

En dépit des instructions données, à maintes reprises, par le président de la République concernant la bonne prise en charge des élèves dans les cantines scolaires, des lacunes et des manquements sont soulevés par les syndicats du secteur.

Contacté par le Jeune Indépendant, le secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), Boualem Amoura, a estimé que tout le problème réside dans la gestion des cantines scolaires par les APC. Il a regretté qu'une telle décision soit prise, sachant que 95 % des communes sont déficitaires.

«L'Etat a octroyé la gestion des cantines scolaires et les écoles primaires aux collectivités locales alors que 1 300 communes sur 1 541 que compte l'Algérie sont déficitaires. Ces mêmes communes ne disposent même pas de ressources humaines compétentes pour gérer les affaires courantes des citoyens, ils leur confient en plus les cantines scolaires !», a-t-il déclaré.

M. Amoura a, par ailleurs, estimé que l'Etat doit contrôler l'utilisation des budgets, précisant qu'»il y a des détournements dans les produits des cantines scolaires. Nos enfants n'ont pas bénéficié de cet argent destiné aux cantines. Raison pour laquelle le Satef a demandé au ministère de l'Education nationale de contrôler cet argent», a-t-il affirmé. De ce fait, le Satef demande de mettre de l'ordre et de sévir contre ceux qui dilapident les deniers publics.

APPEL À REVOIR LA GESTION DES CANTINES

Le SG du Satef a appelé à revoir la gestion des cantines scolaires en termes d'équipements et de qualité des repas. Il a insisté sur la nécessité de soustraire la gestion de ce dossier aux collectivités locales et de la remettre au ministère de l'Education nationale. «Le Président a décidé de créer un office de gestion des cantines scolaires mais cet office doit être décentralisé sur les wilayas et doit être sous le contrôle du ministère de l'Education nationale», a-t-il proposé.

Pour s'assurer de la bonne destination de ce budget «assez important», le syndicaliste a appelé à ce que des enquêtes et un suivi sur la gestion de ces fonds soient menés régulièrement.

Dans ce sillage, Boualem Amoura a précisé que «vu l'augmentation vertigineuse des prix de tous les produits alimentaires, le budget alloué par l'Etat pour une meilleure gestion des cantines scolaires reste «insuffisant», expliquant que «les enfants ne bénéficient pas encore de repas de qualité». Il a ajouté qu'il est inacceptable qu'en 2023 il y ait encore des élèves qui mangent des repas froids dans certains établissements scolaires, estimant qu'»avec le coût du repas estimé à 65 DA, on ne peut rien acheter, alors que le kilo de viande coûte plus de 2 000 DA».

«Nos enfants ne mangent ni sardines, ni poulet, ni viande. Dans certaines écoles, les élèves ont droit à un bout de pain et un peu de fromage. C'est très grave», a-t-il dénoncé, ajoutant néanmoins que certains élèves mangent le dessert à la cantine scolaire mais pas chez eux.

En plus de la nécessité de relever davantage le budget des cantines scolaires, le SG du Satef a appelé à la participation des collectivités locales, pour alimenter celles-ci.

S'agissant du manque de moyens et de matériels, le syndicaliste a expliqué que «pour préparer un bon repas, il faut un bon équipement. La majorité des cantines des écoles primaires, surtout dans les endroits retirés, ne possèdent pas d'équipements adéquats, notamment les chambres froides».

Pour lui, la majorité des écoles primaires ne disposent pas de cantines scolaires aux normes internationales, et dans certaines écoles, a-t-il dit, ils ont transformé une classe en cantine scolaire.

Par ailleurs, M. Amoura a dénoncé les conditions d'hygiène dans la majorité des cantines scolaires, ainsi que le personnel de la cuisine qui n'est pas professionnel. «Il n'y a pas de cuisiniers qualifiés !», s'est-il exclamé. «On prend un ouvrier professionnel qui sait mélanger l'eau et les pâtes ainsi que certaines épices et il confectionne un repas !», a-t-il ajouté.

Il n'a pas manqué d'évoquer l'état de santé de certains personnels qui travaillent dans ces cantines scolaires, précisant que «les cuisiniers qui préparent les repas de nos enfants doivent impérativement passer un examen médical chaque trois mois, chose qui n'a jamais été faite, alors que cela est exigé par la loi».

Il a signalé, à cet effet, les cas d'intoxication qui sont enregistrés chaque année et qui sont dues, selon lui, soit à la qualité de l'eau, soit à la présence en grande quantité d'épices dans les repas, soit à la mauvaise conservation des aliments.

Il convient de rappeler que le Journal officiel, dans son numéro 68, a mis en avant une décision ministérielle commune concernant le coût et le contenu des repas servis aux élèves dans les cantines scolaires. La publication a été signée par le ministre des Finances, le ministre de l'Education et le ministre de l'Intérieur. La décision a même détaillé le menu de toute la semaine.

Le dimanche, les élèves mangent des entrées composées de divers légumes crus et d'œufs. Quant au plat principal, il se compose de pain, de lentilles et de poulet frais, accompagné d'un certificat vétérinaire. Pour le dessert, l'élève a des fruits de saison (pommes, poires ou oranges).

Le lundi, l'élève se voit servir du vermicelle en entrée et un plat principal composé de pain, de légumes frais de saison et de veau. Pour le dessert, ce sont des bananes, du yaourt ou des dattes.

Le mardi, les élèves mangent une variété de crudités, de pâtes, de pois chiches, des légumes verts frais et de poulet frais, et comme dessert une orange, une pomme ou une poire.

Le mercredi, les élèves se voient servir des crudités et du fromage, et pour le plat principal, ils mangent du pain, diverses légumineuses et du veau, avec pour dessert une pomme, des fraises ou une orange. Le dernier jour de la semaine, les élèves mangent du vermicelle, du couscous, des pois chiches, des légumes frais mélangés et du poulet frais, en plus des fruits (raisins, pomme, pastèque ou orange).

Lynda Louifi

PRISE EN CHARGE MÉDICALE ET SOCIALE DES PERSONNES ÂGÉES

La nécessaire formation de personnels spécialisés

LES SYNDROMES gériatriques, la conduite à tenir par le médecin devant la multiplication des maladies chroniques liées au vieillissement et les préoccupations psychologiques et sociales des personnes âgées, telles sont les principales questions débattues par les participants à la 12e journée de formation médicale organisée par l'association des médecins généralistes libéraux, Amejjay (le Médecin), de Tizi Ouzou.

Plus de 200 professionnels de la santé ont pris part à ce rendez-vous scientifique où des échanges de points de vue ont porté sur l'amélioration de la qualité des pratiques médicales et la prise en charge des personnes que l'âge avancé rend vulnérables et fragiles sur les plans mental, physique et social.

«Notre association a voulu dédier sa 12e journée thématique à la gériatrie pour tenter de mieux éclairer notre démarche face à cette catégorie de patients vulnérables qui requièrent une plus grande vigilance de la part des praticiens généralistes», a expliqué le Dr Assam, président de cette société savante, à l'occasion de la rencontre qui s'est tenue dans l'espace de l'EHS de cardiologie Omar-Yacef de Draâ Ben Khedda.

Partant du principe selon lequel «la gériatrie est plus que jamais au cœur d'une actualité caractérisée par le vieillissement de la population et la multiplication des maladies chroniques», le Dr Assam a considéré qu'»il est nécessaire d'axer la formation médicale continue des professionnels impliqués dans la prise en charge des patients âgés, d'autant plus que la gériatrie tarde à se faire une place dans la nomenclature des spécialités médicales en Algérie».

Selon lui, il est donc temps que cette spécialité (la gériatrie) soit créée pour mieux organiser et améliorer le parcours de soins des patients âgés. «L'objectif principal, a-t-il indiqué, n'est pas seulement de rallonger la durée de vie de cette catégorie de patients mais d'essayer de retarder au maximum leur perte d'autonomie et leur dépendance par rapport à autrui».

Pour sa part, le Dr Si Hocine, gériatre exerçant ses compétences en France, a parlé de la problématique portant sur la perte d'autonomie de l'individu. Dans ce sens, il a souligné que le danger pour les personnes âgées est le retrait et l'isolement social ; des situations qui sont toujours associées à la perte d'autonomie, à la réduction des fonctions physiques et biologiques (mobilité réduite, baisse de la vue, difficultés pour s'alimenter, perte de mémoire, etc.).

Le Dr Si Hocine a également indiqué que «les sociétés modernes connaissent l'émergence de ce phénomène auquel l'Algérie n'échappe malheureusement pas du fait de l'allongement de la durée de vie». Il a ajouté : «Les mutations que connaît la famille algérienne, la précarité due à une situation économique difficile sont souvent à l'origine de la détresse qui affecte une frange de personnes âgées».

Le Pr Benamar, président de la Société algérienne de gériatrie (SAG), a qualifié, quant à lui, ces difficultés dues à la gériatrie de «véritable drame social».

Aussi, ce scientifique a plaidé pour la formation et la professionnalisation, la protection et l'accompagnement des personnels exerçant le métier d'auxiliaire de vie et dont la mission est d'accompagner les personnes âgées en perte d'autonomie à domicile.

Enfin, le président de la SAG a lancé un appel pour mener une grande réflexion sur la gériatrie en Algérie.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

VERS UN ISLAM AUX LENDEMAINS QUI CHANTENT

POUR UN ISLAM DE PROGRES ET DU JUSTE MILIEU



2°) DE LA NOTION DE CALIF UNIVERSEL EN ISLAM

Outre les moyens déjà signalés- unité de la foi pour tous, de l'orientation dans la célébration de l'office, du lieu de rencontre lors du pèlerinage universel etc … l'Islam dispose, pour atteindre le stade de l'universalisme, d'une institution toute particulière : celle du calife universel.

Le prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, se déclarait envoyé par Dieu à la totalité des gens (humains et génies) et reste le dernier des messagers jusqu'à la fin des temps. Le Saint Coran précise cette vérité en ces termes : « Non, Mohammed n'est le père d'aucun homme d'entre vous, mais le messager de Dieu Et le Sceau des prophètes. « (Ste les coalisés/V.40). Quant à l'universalité de sa mission, le coran énonce noblement « Et nous ne t'avons envoyé que comme annonciateur et avertisseur pour la totalité des gens. Mais la plupart des gens ne savent pas ». (Ste Saba / V.28).

Par gens, il faut comprendre qu'il s'agit à la fois des hommes et des génies. Nous ne croyons pas devoir suivre certains exégètes modernes qui prétendent nonobstant le témoignage formel du Saint Coran et de la Sounna, mettre en doute l'existence des génies. Nous possédons, au surplus, un nombre prodigieux de témoignages dignes de foi concernant toutes sortes d'être, de phénomènes, d'apparitions concrètes demeurées inexplicables par le seul moyen de notre science moderne, uniquement attachée à ce qui est d'ordre purement matériel. Il existe toute une littérature concernant la nature des génies (djinns), leurs diverses catégories, leur relations avec les humains, leur pouvoir étonnant de se transformer en toutes sortes d'êtres ou d'objets etc … parmi les djinns, les démons, issus de Satan ; il existe des êtres foncièrement pervers incarnant la révolte impie contre Dieu. Ils se signalent par leur emprise néfaste sur les humains. D'autres génies, par contre, sont de vrais croyants qui ont fait preuve de soumission à Dieu et d'obéissance au prophète Mohammed qui est également leur message de Dieu au même titre que les humains. A l'inverse des anges, créés de la lumière, les génies sont tirés d'un feu subtil. A l'instar des humains, les djinns sont divisés en toute sortes de confession religieuses ; il en est de croyants et de mécréants, de vertueux et de pervers.

A ce propos, le Saint Coran explique le phénomène de la mission du prophète au djinns que voici : « Rappelle-toi quand nous inspirâmes à un groupe de génies de se rendre auprès de toi pour entendre réciter le Coran. Une fois en ta présence : Ecoutons dirent-ils. Quand la récitation fut achevée, ils retournèrent auprès des leurs, s'employant à les convertir. Ô notre peuple ! Disaient-ils, nous avons entendu réciter une Ecriture divine révélée après Moïse et qui confirme les Ecritures passées : elle mène tout droit à la vérité, faisant suivre la voie du salut. O notre peuple ! Répondez à l'envoyé de Dieu, vous conviant à la foi et croyez en lui : Dieu vous absoudra, en retour, de vos péchés et vous épargnera de cruels tourments. Ceux qui ne répondent pas à l'appel de Dieu, transmis à son sujet ne sauraient défier sur terre ni n'auraient d'allié contre lui. Ceux-là sont manifestement dans l'erreur» (Ste Al Ahkaf /V 29 à 32).

L'enseignement du Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, aussi bien pour les humains que pour les génies abolit toutes les inégalités de races et de classes. De son vivant, le prophète exerça lui même tous les pouvoirs : spirituels, temporels et autres au sein de la communauté qu'il avait organisé en un Etat, doté de tous ses organismes. Ce cumul des pouvoirs passa en héritage, après sa mort, à ses successeurs, au pouvoir étatique, avec cette différence que ces derniers n'étaient pas des prophètes, donc ils ne pouvaient recevoir de révélation divine.

Notre Prophète a toujours insisté sur la nécessité d'une vie communautaire et il est allé jusqu'à dire que « celui qui meurt sans connaitre son calife (Imam) meurt dans le paganisme». Il a également insisté sur l'unité au sein de la communauté musulmane disant que celui qui s'en sépare va en enfer».

C'est ainsi que le calife hérita du prophète l'exercice du double pouvoir, spirituel temporel : comme le prophète, il dirigeait la célébration des offices à la mosquée et exerçait les fonctions de chef d'état dans les affaires temporelles.

On reconnaissait le prophète en lui prêtant le serment d'allégeance (baiah) ou contrat d'obéissance ; on prêta serment aux califes lors de l'élection. La base de l'organisation étatique est un contrat passé entre le dirigeant et les dirigés. En pratique, ce sont les personnages les plus représentatifs du peuple qui prêtent le serment. Cette investiture sous forme de contrat, implique de la résiliation du contrat, donc d'une déposition, par décision des mêmes hauts personnages.

C'est en sa qualité d'envoyé de Dieu que le prophète commandait sa communauté ; la loi qu'il a promulguée et laissée à la postérité est également d'inspiration divine. Pour ses successeurs, la souveraineté de Dieu continue d'exister comme une réalité dans les domaines de leur ressort: ils sont les successeurs de l'envoyé de Dieu : mais ils n'ont pas la possibilité de recevoir les révélation divines, donc leurs pouvoirs en matière de législation restent restreints: ils ne peuvent pas abroger les lois établies ou les directives énoncées par le prophète au nom de Dieu; cependant ils peuvent non seulement interpréter ces lois, mais aussi légiférer dans le cas où il n'existe aucune disposition législative du Coran ou de la Sounna (traditions de prophète) pour résoudre un problème posé. Le Prophète stimulait cet esprit d'initiative en ces termes éloquents : « Suivez mes traditions et, après moi, celles des califes bien dirigés.»

En d'autres termes, le calife ne peut pas être un despote, au moins en ce qui concerne la loi : il est un chef constitutionnel, et sujet de la loi du pays autant que n'importe quel citoyen. Les traditions, créées par le prophète lui-même ont voulu que le chef de l'état musulman ne fut pas au dessus de la loi : l'histoire montre que les califes furent toujours cités devant les tribunaux du pays par les plus humbles des sujets, par les non musulmans mêmes, depuis le califat d'Abou Bakr que Dieu agrée son âme jusqu'à nos jours.

A notre époque le califat universel n'existe plus, dans le monde musulman. Mais les masses n'y aspirent pas moins. Déjà leur existence indépendante est en cours de reconquête fragmentaire. Ayant de restaurer l'institution d'un califat universel qui reste le souhait fervent de tous les musulmans de la planète, il se peut que l'on se serve, afin d'éviter rivalités et susceptibilités régionales, mutatis mutandis, (en changeant ce qui doit être changé), de formules utilisées déjà du temps de prophète, salut Divin sur lui, à savoir: un conseil de califat où siégeraient à tour de rôle et pendant un mandat déterminé, les chefs de tous les Etats Musulmans …

II/ LE POUVOIR POLITIQUE SELON L'ISLAM

Pour les premiers musulmans, le pouvoir politique n'était pas un pouvoir religieux, émanant de Dieu, mais un pouvoir civil, issu de la volonté des hommes.

Le gouvernement était pour eux un individu comme un autre, qu'ils avaient convenu de désigner comme tel, quelque forme que prit cette convention, et qu'ils pouvaient, en théorie au moins, contrôler et démettre de ses fonctions. Ses actes, commandements et opinions n'étaient pas le fruit d'une révélation céleste, mais de son seul jugement et de celui de ses conseillers. Lors de son investiture, le noble Abou Bakr, que Dieu agrée son âme, tint ce discours au croyants: « J'ai été désigné à votre tête, (élu) mais je ne suis en rien meilleur que vous; si j'agis bien, aidez moi, et si j'agis mal, corrigez moi « Dans les mêmes circonstances son successeur Omar ben Al Khattab, que Dieu agrée son âme, déclare : « Si vous remarquez en moi une quelconque déviation, corrigez-moi».Soudain, un simple fidèle lui répliquait en jurant par Dieu que toute déviation de sa part ne serait corrigée que par l'épée.

1°) UN POUVOIR ISSU DE LA VOLONTE DES HOMMES

Dans toute l'histoire islamique, jamais un juriste, un ouléma, un exégète n'a prétendu avoir une autorité particulière, être inspiré par Dieu dans son jugement, ou être doté d'une quelconque infaillibilité ou sainteté. Tous savaient que l'Islam récuse toutes ces formes de domination de l'homme sur l'homme, (et combien elles sont nombreuses de nos jours), (charlatanisme, maraboutisme, sorcellerie etc …) et les assimile au polythéisme, alors que la plupart des gens mal éclairés y voient une forme de sainteté et ignorent que celle-ci ne peut survivre en dehors de son milieu à savoir : les principes de sacrifice pour autrui, du devoir, de l'adoration désintéressée de Dieu et de la libération de la personne humaine de toutes les contraintes.

En revanche, le pouvoir politique despotique s'est trop souvent attribué, de fait, une aura d'infaillibilité et de sainteté. D'aucuns trouveront ce jugement excessif, il n'empêche que même si les gouvernants injustes ont toujours prétendu le contraire, en pratique, tout se passait comme si Dieu le très haut les avait fait califes pour qu'ils expriment sa volonté et agissent conformément à elle, comme s'ils n'étaient pas simplement les « commandeurs des croyants», désignés par eux et devant eux responsables. L'autorité politique en Islam est ainsi devenue, après les quatre premiers califes et contre les enseignements de l'Islam original, une théocratie de fait dans laquelle les gouvernants exerçaient un pouvoir personnel et patrimonial et, en l'absence de tout contrôle populaire, pouvaient transgresser la loi religieuse comme bon leur semblait, et utilisaient pour ce faire, tout un arsenal de ruses et subterfuges amenant les populations à croire à la crédibilité de leur autorité et à se livrer corps et âme pour les servir ; d'autant plus que pour ces populations gouvernées , il s'agit d'obéir à Dieu lequel prescrit l'obéissance au gouvernants comme un devoir de tout croyant lucide: en effet; le Saint Coran stipule : « Croyants, obéissez à Dieu, obéissez au prophète, et à ceux d'entre vous qui exercent l'autorité. En cas de désaccord entre vous, vous en référez à Dieu et au prophète, pour peu que vous croyiez en Dieu et au Jugement Dernier « (Ste les femmes V/59).

A SUIVRE

SABOTAGE DU NORD STREAM

Un officier forces spéciales ukrainiennes serait responsable

Un commandant des forces spéciales ukrainiennes aurait joué un rôle clé dans le sabotage des gazoducs Nord Stream en septembre 2022 en mer Baltique, selon une enquête conjointe du Washington Post et du Spiegel diffusée le 11 novembre. Roman Tchervinski, 48 ans, qui a servi dans les Forces d'opérations spéciales ukrainiennes, aurait été le «coordinateur» du sabotage des gazoducs Nord Stream en septembre 2022, selon une enquête du Washington Post et du Spiegel publiée le 11 novembre.

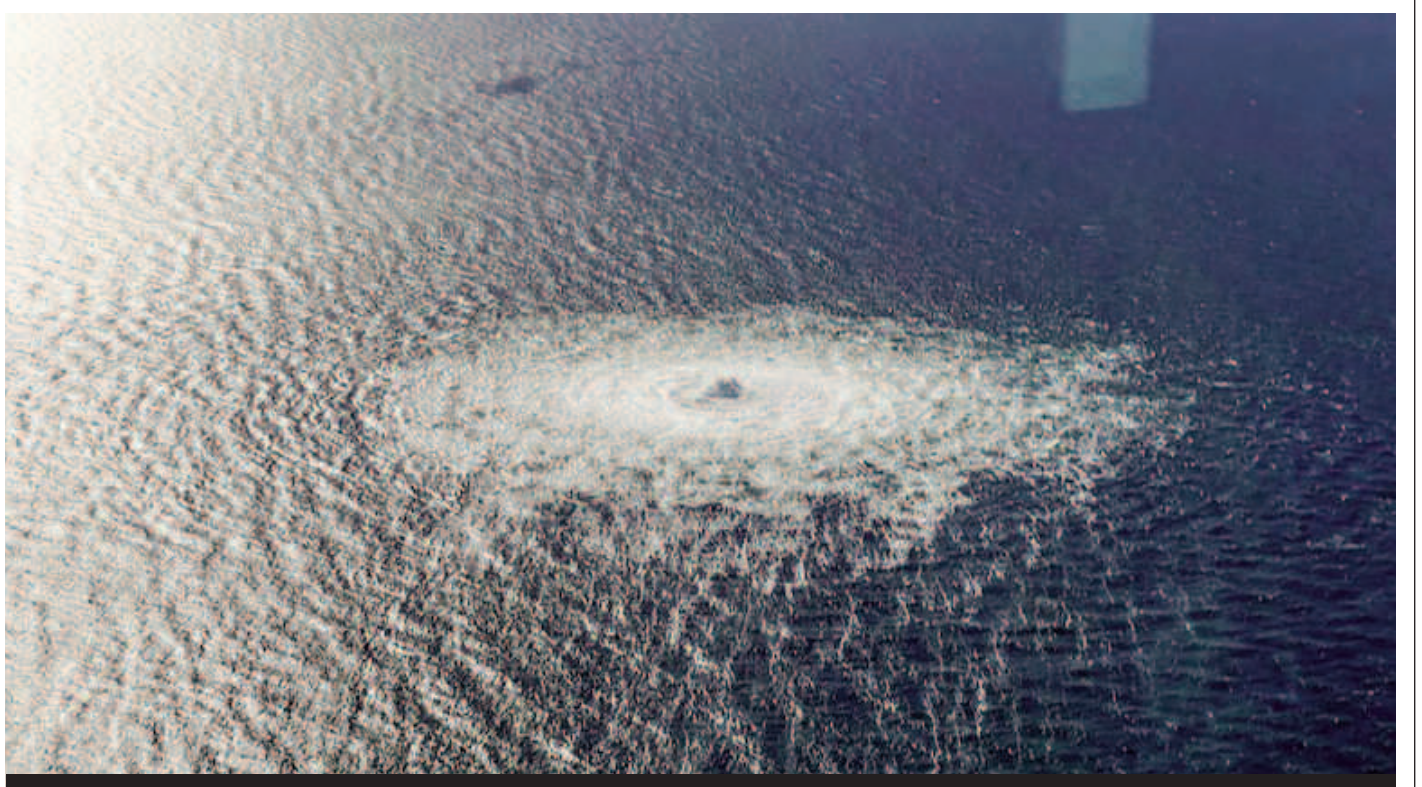


Photo aérienne montrant les remous provoqués par la fuite de gaz du Nord Stream.

Sont notamment cités des responsables en Ukraine et ailleurs en Europe, ainsi que d'autres personnes ayant connaissance de l'opération, qui ont parlé sous couvert de l'anonymat. Tchervinski aurait supervisé la logistique et encadré une équipe de six personnes qui a loué un voilier sous de fausses identités et utilisé du matériel de plongée pour placer des charges explosives sur les pipelines, a détaillé le journal américain. Il n'a ni planifié l'opération ni agi seul, recevant ses ordres de responsables ukrainiens plus haut placés, a ajouté le Washington Post. En juin 2023, le même Washington Post avait aussi rapporté qu'une agence de renseignement d'un pays européen, sans l'identifier, avait prévenu la CIA en juin 2022 que des forces spéciales ukrainiennes comptaient faire exploser le gazoduc Nord Stream. La CIA aurait alors tenté de dissuader Kiev, selon le quotidien américain.

L'INTÉRESSÉ PLAIDE NON COUPABLE...

Par l'intermédiaire de son avocat, Tchervinski a nié tout rôle auprès des deux journaux: «Toutes les spéculations sur mon implication dans l'attaque de Nord Stream sont répandues par la propagande russe sans aucun fondement». Le sabotage des gazoducs Nord Stream 1 et Nord Stream 2, le 16 septembre 2022, avait coupé une route majeure pour les exportations de gaz russe vers l'Europe. La responsabilité des explosions a été attribuée, selon les sources, à l'Ukraine, à la Russie ou aux Etats-Unis. En Occident, l'hystérie médiatique avait pointé du doigt la Russie, qui aurait ainsi saboté ses propres gazoducs.

... ZELENSKY AUSSI

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky, en particulier, a nié à plusieurs reprises que son pays puisse être impliqué. «Je ne ferais jamais cela», a-t-il déclaré en juin dernier au quotidien allemand Bild, ajoutant qu'il «aimerait voir des preuves». Selon The Washington Post, l'opération de sabotage aurait été conçue en maintenant Zelensky dans l'ignorance. Le journal américain et Der Spiegel disent avoir sollicité la réaction du gouvernement ukrainien à leur enquête, mais il n'a pas donné suite. Roman Tchervinski est actuellement jugé à Kiev, accusé d'avoir abusé de son pouvoir à l'occasion d'une tentative de pousser un pilote russe à faire défection. Il affirme que ces poursuites constituent des représailles politiques pour le fait d'avoir critiqué le président Zelensky, selon les médias. Moscou avait exigé des réponses de Washington La Russie, elle, a fustigé l'absence de résultats des enquêtes occidentales. «Ceux qui mènent l'enquête en Occident ne sont pas intéressés par la vérité», a accusé, le 26 septembre à New York, le représentant permanent à l'ONU de la Fédération de Russie, Vassili Nebenzia. La porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova, a exigé, le même jour, une réponse de Washington, après une enquête du journaliste Seymour Hersh. Ce dernier avait rapporté, citant une source au sein des services secrets américains, que «la décision de l'administration Biden de faire exploser les gazoducs avait peu à voir avec le fait de gagner ou de faire cesser la guerre en Ukraine». Mais «était la conséquence des craintes de la Maison Blanche que l'Allemagne et l'OTAN [...] tombent sous l'emprise de la Russie et de ses ressources naturelles immenses et bon marché». **R. I.**

ITALIE

5 000 ans de prison requis contre 322 mafieux de la 'Ndrangheta

DES MEMBRES de la mafia encourent de lourdes peines cette semaine en Italie au terme d'un maxi-procès de trois ans contre la redoutée 'Ndrangheta, la plus puissante mafia de la péninsule. Au total, ce sont près de 5 000 ans de prison qui ont été requis à l'encontre des 322 accusés. 8 5 000 ans de prison requis contre les 322 accusés au terme de trois ans de procès. La procédure visant la redoutée 'Ndrangheta, la plus puissante mafia de la péninsule italienne, prendra fin cette semaine. Basée en Calabre, une région très pauvre située à l'extrémité de la Botte italienne, la 'Ndrangheta est la plus riche et la plus puissante des mafias du pays grâce notamment à son quasi-monopole sur le trafic de cocaïne en Europe. Présente dans une quarantaine de pays, elle exerce sur sa terre d'origine une emprise étouffante, infiltrant et corrompant l'administration tout en faisant la loi au sein de la population. Depuis janvier 2021, trois juges ont auditionné en Calabre durant des milliers d'heures des témoins, parmi lesquels des mafieux repentis devenus collaborateurs de justice, sur les activités de la famille Mancuso et de ses associés, un important clan de la 'Ndrangheta contrôlant la province de Vibo Valentia. « C'est un procès important car il vise l'une des plus importantes familles de la 'Ndrangheta basées en Calabre avec des ramifications internationales », a expliqué l'AFP Antonio Nicaso, expert de la mafia. Le tribunal devrait rendre son verdict dans le courant de la semaine. Ce « maxi-procès » contre un grand nombre d'accusés faisant partie du même clan criminel, organisé dans un bunker sous haute surveillance dans la ville de Lamezia Terme, est le plus important contre la mafia depuis plus de 30 ans. Les chefs d'accusation sont nombreux : association mafieuse, trafic de drogue, extorsion, usure, blanchiment d'argent sale...

LE PRÉCÉDENT DE PALERME

Le véritable ex-patron de la province de Vibo Valentia, Luigi Mancuso, 69 ans, est jugé séparément après avoir été arrêté en 2019 lors d'un coup de filet ayant conduit à l'arrestation des plus de 300 présumés mafieux. Le parquet a requis 30 ans de détention contre la douzaine de collaborateurs les plus proches de Mancuso, en charge notamment des relations avec les autres organisations mafieuses. Illustrant l'infiltration de la 'Ndrangheta dans l'économie légale, des gérants de société, des maires et des fonctionnaires, y compris un policier de haut rang, figurent sur le banc des accusés. L'un des plus connus est un avocat de 70 ans, Giancarlo Pittelli, ex-député et sénateur du parti Forza Italia de Silvio Berlusconi, qui encourt 17 ans de prison pour son rôle présumé d'intermédiaire entre le clan et le monde politique. Par ailleurs, 67 accusés ont déjà été condamnés après avoir opté pour une procédure accélérée. Les témoignages les plus marquants sont venus d'une cinquantaine de repentis, dont le propre neveu de Luigi Mancuso. Ils ont divulgué des caches d'armes dans des cimetières ou des ambulances servant au transport de drogues, et dévoilé comment l'eau municipale était détournée pour arroser des plantations de marijuana. Ceux qui se sont opposés à la mafia ont découvert sur le seuil de leur porte des chiots morts ou des têtes de chèvre ou même de dauphin. Sans parler des voitures incendiées ou des devantures de magasins saccagées. Certains ont aussi été passés à tabac ou visés par des tirs, d'autres ont même disparu sans que leur corps ne soit retrouvé. 50 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel Longtemps sous-estimée, la 'Ndrangheta s'est développée discrètement durant des décennies alors que les autorités concentraient leurs efforts sur Cosa Nostra, la mafia sicilienne décrite dans des films comme « Le Parrain ». Le premier maxi-procès fut d'ailleurs organisé contre ses membres à Palerme en 1986, aboutissant à la condamnation de 338 mafieux. Aujourd'hui, les experts estiment que la 'Ndrangheta, composée d'environ 150 familles calabraises, réalise un chiffre d'affaires annuel d'une cinquantaine de milliards d'euros à travers le monde. Avec l'aide d'Interpol, l'Italie est parvenue ces dernières années à resserrer son étau sur le réseau criminel, entraînant les polices du monde entier à reconnaître les activités de la 'Ndrangheta sur leur territoire et à s'y attaquer. Mais en dépit de son envergure, ce procès ne devrait pas bouleverser les activités de la 'Ndrangheta, selon les experts. « Je ne crois pas qu'une opération de police suffise à détruire la 'Ndrangheta », estime ainsi Antonio Nicaso, qui met en avant d'autres priorités: emploi, éducation et changement des mentalités. « C'est de cela qu'on a besoin pour attaquer une organisation criminelle ».

R. I.

BATNA

Ouverture de la saison de chasse

LA SAISON de la chasse a été ouverte avant-hier, depuis la région d'Omrane dans la commune d'Ouled Fadhel, wilaya de Batna, après plus de trois décennies d'interruption.
A cette occasion le wali, Mohamed Benmalek a donné lieu à la remise de 107 permis de chasse à des personnes ayant participé à des stages de formations à la chasse.
La wilaya de Batna compte 951 chasseurs ayant suivi une formation à l'école nationale des forêts de Batna ainsi que 28 associations de chasse dont 19 disposant d'agréments valides à ce jour, a indiqué le chef du bureau de protection des espèces protégées, de la chasse et des activités cynégétiques à la conservation des forêts, Ahmed Abdennabi.
Deux zones de chasse ont été délimitées dans la wilaya dont une à Omrane (Ouled Fadhel) sur 503 hectares et la seconde sur le mont El Djezar dans la commune d'El Djezar sur 3.200 hectares, selon le même cadre qui a précisé que les deux zones ont été divisées en des lots loués à des associations locales de chasse en vertu de cahiers de charges définissant le gibier à chasser et le nombre d'individus autorisés pour chaque chasseur conformément au plan de gestion cynégétique établi par le conseil supérieur de la chasse.
La fédération de wilaya des chasseurs a proposé la création d'une réserve de chasse à Ouled Fadhel sur 350 hectares pour préserver certaines espèces et repeupler les zones de chasse par des lâchers de gibiers en dehors des périodes de chasse, a indiqué la même source.
Le wali a invité les chasseurs à contribuer à la protection des ressources forestières et de la faune et à participer aux campagnes d'élimination des chiens et chats errants à travers les communes.
Il a également écouté les préoccupations soulevées par les habitants de la région relatives aux routes, au gaz et à l'électricité promettant de les prendre en charge en fonction des moyens existants.

R.R

COOPÉRATION ENTRE LES AUTORITÉS LOCALES ET LA SOCIÉTÉ CIVILE À TIARET

Instaurer la démocratie participative

Désormais, une stratégie sera mise en œuvre pour activer la coopération entre les autorités locales et les représentants de la société civile dans la wilaya de Tiaret, a mis en exergue, avant-hier, le wali, Ali Bouguerra, soulignant, qu'elle sera basée sur l'information des représentants d'associations sur les différents programmes de développement et l'écoute de leurs propositions.

Rencontrant au siège de la wilaya avec des représentants d'associations de cinq daïras, le wali a instruit les chefs de daïras d'organiser des rencontres mensuelles avec les associations pour les informer sur le processus de développement et écouter leurs préoccupations et leurs propositions.
Des instructions ont été également adressées aux présidents des assemblées populaires locales pour ouvrir les portes devant les associations et les inviter à assister aux délibérations tenues périodiquement, en plus de les informer des projets de développement et les impliquer dans leur concrétisation sur le terrain afin d'instaurer le principe de « la démocratie participative ».
Lors de cette rencontre, à laquelle ont aussi pris part les directeurs de l'exécutif et les chefs de daïras de Rahouia, Mechraa Sfa, Meghila, Dahmouni et Oued Lily, ainsi que les présidents d'APC de 13 communes leur relevant, le wali a écouté les préoccupations et suggestions exprimées par les représentants de 111 associations locales.
Les intervenants ont axé leurs propositions sur la fourniture des structures de jeunes et de sports, le soutien financier aux associations, la prise en charge des établissements scolaires notamment dans les volets réhabilitation et restauration, en plus de l'aménagement urbain, la réalisation de stations de transport de voyageurs et le rapprochement du citoyen des structures dont celles de Sonelgaz de la CNAS.
En réponse aux préoccupations exprimées, le wali a affirmé que la wilaya a bénéficié récemment d'une enveloppe de 3 milliards



de dinars pour rénover des écoles primaires, soulignant dans le même chapitre que des démarches sont en cours pour réaliser des lycées dans les communes de Tagdemt, Guertoufa et Sebt . Un tribunal sera en outre réalisé à l'avenir à Rahouia, a-t-il fait savoir. En outre, il convient de noter, que des rencontres similaires seront organisées en fin de semaine avec des associations activant dans diverses régions de la wilaya, a indiqué M. Bouguerra.

BECHAR

Vers la plantation d'une bande verte

UN PROJET de plantation d'une bande verte de 10.500 mètres-linéaires à proximité de la double voie routière menant vers l'aéroport « Boudghene Ben Ali Lotfi », de Bechar, sera prochainement lancé, a indiqué, hier, la conservation des forêts (CF).
A ce titre, Bencherif Khadija, chargée de communication au secteur des forêts, a précisé que ce projet dont le financement sera assuré par le fonds commun des collectivités locales (FCCL), est retenu au titre du programme 2023/2025, ayant trait aux travaux des aires publiques et des espaces verts à travers les collectivités locales.
Plusieurs arbres de diverses espèces forestières et d'ornement seront ainsi plantés au titre de cette opération, qui s'inscrit dans le cadre des efforts de lutte contre la désertification, a-t-elle expliqué. En marge de ce projet, une vaste opération de plantation d'arbustes sur les côtes de la même structure routière, a été récemment concrétisée au titre de l'initiative «Algérie-Verte», organisée avec la participation du bureau local du forum national de la société civile et du renforcement de l'unité nationale, de plusieurs associations locales, a ajouté la même source, précisant qu'il a été procédé à la mise en terre d'une centaine d'arbustes.
Auparavant, plus de 5.000 arbres de diverses espèces forestières et fruitières ont été également plantés durant la saison 2022/2023 à travers la wilaya de Béchar, et ce dans le cadre des opérations de lutte contre la désertification, a conclu la même source.

R.R

LE CROISSANT-ROUGE LANCE DES FORMATIONS À ADRAR

Plus de 200 bénévoles concernés

PLUS de 200 bénévoles, issus de différentes wilayas du Sud du pays, prennent part à une session régionale de formation en communication, relations familiales et premiers secours, a été lancée avant-hier, à Adar sous l'égide du Croissant-Rouge algérien (CRA).
Initiée avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), cette session qu'abrite la salle des conférences au siège de la wilaya d'Adrar tend à former les bénévoles et affiliés des différents secteurs et organismes sur les règles à suivre lors d'actions humanitaires, les voies et moyens de communication et la coordination avec les différents acteurs dans des conditions extrêmes, dont les premiers secours à prodiguer lors des catastrophes naturelles et des conflits, ainsi que la prise en charge psychologique, ont indiqué les organisateurs.
Cette session a permis aux encadreurs de présenter les attitudes à tenir lors des premiers secours et des cataclysmes, pour sauver les blessés et les mesures à prendre en temps de catastrophes.
La formation prévoit la mise en place, à l'hôtel « Touat », de deux ateliers dédiés aux volets de la communication et au rétablissement des rapports familiaux, et actions dévolues aux missionnaires chargés des volets précités au sein des commissions de wilayas du CRA. S'exprimant à l'ouverture de cette session, en présence des autorités locales et du représentant du CICR, la présidente du CRA, Ibtissem Hamlaoui, a souligné que ce regroupement régional revêt une « importance particulière pour contribuer à satisfaire les exigences de l'action humanitaire », rappelant que le CRA s'était attelée l'année dernière au rétablissement des relations au sein de 17 familles algériennes, entre le pays et l'étranger. Cinq plateformes numériques ont été créées à l'effet d'accompagner les actions humanitaires dédiées aux secouristes, bénévoles, nécessiteux et liens familiaux, a relevé la présidente du CRA.
Elle a, ce titre, relancé son appel pour contribuer aux actions de collecte de don au profit des victimes des agressions sionistes de la bande de Ghaza en Palestine occupée, avant de relever que le CRA a pu jusqu'ici collecter d'importants lots d'aides humanitaires. La présidente du CRA a, en marge de cette session devant s'étaler sur trois jours (11-13 novembre), supervisé une opération d'équipement d'une salle de soins dans la commune de Tissabit (60 Km Nord d'Adrar), avant de présider, dimanche, une autre opération au profit de deux structures similaires aux Ksour de Tilaouline, commune d'Anzedjmir, 90 m Sud d'Adrar, et d'Arkchech, commune d'Akebli, 200 km,

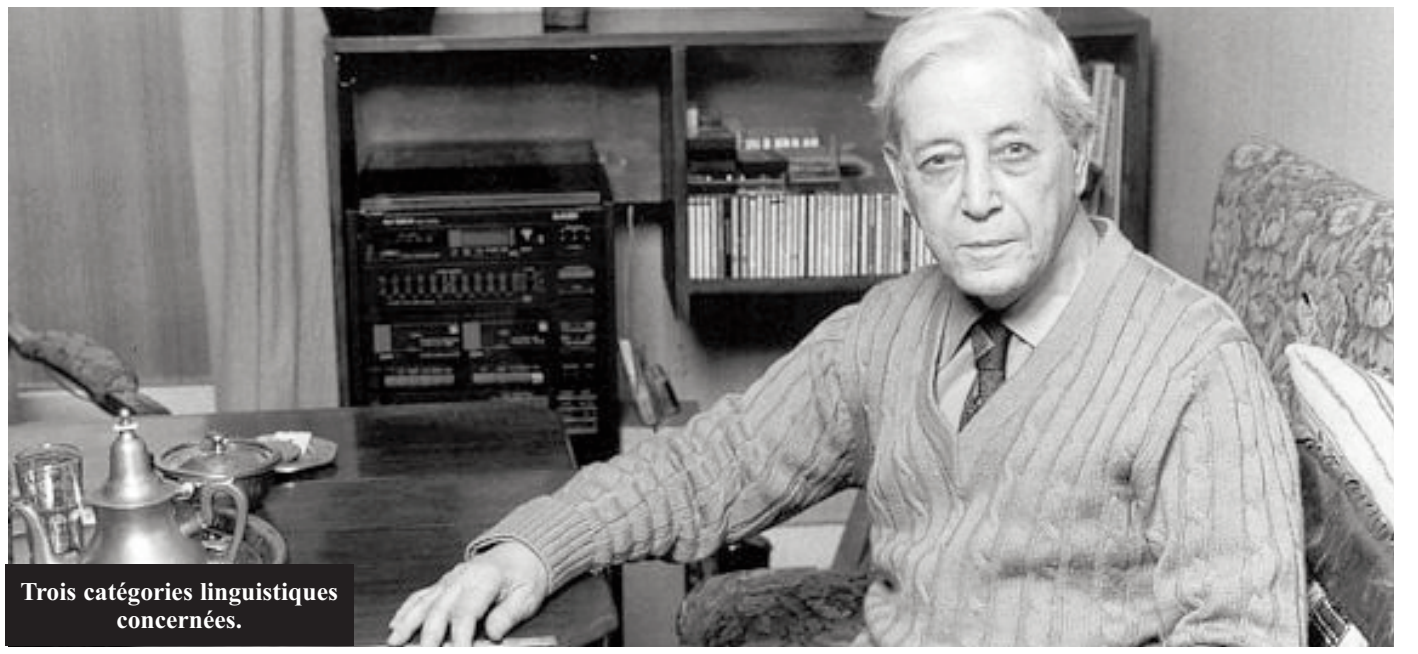
9E ÉDITION DU PRIX LITTÉRAIRE MOHAMMED DIB

Appel à candidatures

La 9e édition du Prix littéraire Mohammed Dib, organisée par l'association la Grande Maison de Tlemcen, est désormais ouverte aux candidatures. Selon un communiqué de l'association, cette édition mettra en lumière le meilleur roman ou recueil de nouvelles dans les trois catégories linguistiques du Prix, à savoir arabe, amazigh et français.

Pour être éligible, toutes œuvres soumises à la compétition doivent comporter au minimum 100 pages et doivent répondre à des critères stricts établis par le Conseil du Prix. La première condition exige que l'œuvre soit publiée pour la première fois auprès d'une maison d'édition algérienne reconnue. De plus, la période d'édition est limitée entre le 6 janvier 2022 et le 5 janvier 2024. Les candidats doivent donc s'assurer que leurs œuvres ont été publiées dans ce laps de temps pour être éligibles.

Le Conseil du Prix insiste sur le caractère inédit des œuvres proposées. Ainsi, celles qui n'ont reçu qu'une confirmation d'édition sans avoir été effectivement publiées à la date limite du concours ne seront pas prises en considération. De plus, aucune candidature posthume ne sera acceptée, soulignant l'importance de la présence de l'auteur tout au long du processus de sélection. Les candidats doivent choisir soigneusement la section dans laquelle ils souhaitent concourir à savoir francophone, arabophone ou amazighophone, car la participation n'est autorisée que dans une seule catégorie. Les œuvres proposées ne doivent pas être des traductions, et si une œuvre a déjà été primée lors de sessions précédentes, elle sera exclue de la compétition. Le dossier de candidature doit être complet pour être pris en considération. Les documents requis comprennent une demande manuscrite signée et scannée, une fiche signalétique détaillée de l'auteur, un descriptif d'une page de l'œuvre proposée, une photo du candidat, et la couverture de l'œuvre, tous en version PDF. Ces documents doivent être envoyés électroniquement à l'adresse contact@lagrandemaisondedib.com avant la date limite fixée au 6 janvier 2024, à 20 heures.



Trois catégories linguistiques concernées.

Parallèlement, deux exemplaires papier de l'œuvre, préalablement transmis électroniquement, doivent être déposés ou envoyés à l'Association culturelle la Grande Maison, à Tlemcen, avant la même date. Cela permet d'assurer la conformité des dossiers et d'offrir aux membres du Conseil du Prix une perspective complète sur les œuvres candidates.

Lors de l'édition précédente, qui s'est tenue en 2022, les primés étaient Amel Bouchareb dans la catégorie arabe, Walid Sahli dans la catégorie amazighe et Keltoum Staâli dans la catégorie française. Ces lauréats ont été récompensés pour leur talent et leur contribution significative à la littérature algérienne.

Depuis sa création en 2001, le Prix littéraire Mohammed Dib a pour objectif d'encourager la créativité littéraire chez les jeunes écrivains dans les langues arabe, amazighe et française. Il constitue une plateforme importante pour promouvoir l'expression littéraire et reconnaître le talent des auteurs émergents. **Meriem Djouder**

RENCONTRE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN À ORAN

Des artistes dénoncent l'agression sioniste à Ghaza

DES ARTISTES ont dénoncé, avant-hier soir à Oran lors d'une rencontre de solidarité avec le peuple palestinien, les massacres perpétrés par l'entité sioniste à l'encontre de la population de Ghaza, qualifiant ces crimes de honte dans l'histoire contemporaine.

Après avoir observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de l'agression sioniste contre Ghaza, les artistes ont appelé à glorifier la résistance de la population de la bande de Ghaza en réalisant des œuvres artistiques qui resteront témoins des crimes odieux commis par l'entité sioniste à l'encontre du peuple palestinien.

Organisée par un collectif d'artistes d'Oran en coopération avec l'Association des arts plastiques «Civ œil», cette rencontre, à laquelle a pris part un groupe d'artistes, se veut une expression de solidarité avec le peuple palestinien en lutte et de soutien à la population de Ghaza résistante face à l'agression sioniste, a souligné le représentant du collectif, Belfadel Sidi Mohamed, écrivain, cinéaste et dramaturge.

Pour sa part, l'actrice Malika Youcef, présidente de l'association «Soixantenaire juvénile de la culture et des arts», a déclaré que l'entité sioniste doit être tenue pour responsable et sanctionnée pour les massacres qu'elle a commise, notant que «l'entité sioniste a usé de force et de violence contre des enfants innocents en les privant du droit de vivre dans la sécurité et la stabilité. Ses crimes a-t-elle dit, prouvent sa folie meurtrière face à la résistance du peuple palestinien et sa lutte inébranlable pour la libération de sa patrie». De son côté, l'artiste de théâtre Tayeb Ramdane a souligné, dans son intervention, l'importance d'organiser davantage de rencontres de soutien au peuple palestinien à travers le monde pour dénoncer les crimes de l'entité sioniste terroriste, en créant des œuvres artistiques pour faire l'historiographie de ces massacres hideux et inhumains.

Le calligraphe Kour Nouredine a, quant à lui, affirmé que «l'agression de l'entité sioniste contre Ghaza a révélé au monde la réalité des organisations de droits de l'homme et cette entité sioniste qui s'acharne pour l'anéantissement d'un peuple qui revendique ses droits et s'accroche à sa terre». Et d'ajouter : «Nous sommes avec la Palestine pour toujours et la victoire sera la nôtre».

R. C.



« TAGHRIDET TOUATIA » D'ABDELKADER MEDJBARI

Une plongée littéraire dans le patrimoine culturel d'Adrar

LA SCÈNE culturelle de la wilaya d'Adrar s'est enrichie par l'édition d'un nouvel ouvrage littéraire «Taghridet Touatia», signé par l'auteur Abdelkader Medjbari, mettant en valeur divers volets du patrimoine culturel populaire de la région du Touat, wilaya d'Adrar.

Exposé au 26e Salon international du livre d'Alger (Sila), ce livre a suscité l'intérêt de nombreux lecteurs venus s'abreuver du patrimoine culturel adrari et de s'initier aux us et modes de vie du territoire Touat. Venu étoffer également le paysage culturel national, cet ouvrage tend à s'approprier au travers des récits narratifs d'un patrimoine immatériel, dont des échantillons de discours et modèles de communication et d'échanges ambiant depuis de longues ères parmi la population de la région du Touat.

Ce recueil de nouvelles, composé de 175 pages, traite, d'une manière littéraire interactive, des récits réels et imaginaires à l'effet de consigner le vécu de l'auteur et d'archiver les personnalités indispensables s'étant distinguées de leurs fonctions sociales parmi la société Touatie, à l'instar du Taleb, muezzin, Kiyale (peseur), le circonciseur et d'autres personnages au premier rang de la société. Nombreux aspects sociaux ont été inclus à ces nouvelles, dont le regroupement des grands-pères au patio de la mosquée, enveloppés dans leurs burnous, à l'attente à l'appel de la prière, débattant des questions liées aux foggaras, et d'autres fables, agrémentées de verre de thé, liées à la colombiculture et d'autres activités sociales. L'auteur a, à ce titre, rappelé les charmantes histoires «El-Hadj El-Bahi» qui, bien qu'elles soient largement reproduites, demeurent captivantes et appréciées. Medjbari a souligné, à ce titre, que ces récits, décrivant les haltes du quotidien, bon et mal, partagé par les membres de la communauté Touatie, renseignent sur les valeurs suprêmes, l'espoir et la bonne foi sévissant dans cette communauté.

R. C.

BRILLANT HOMMAGE QUE CELUI RENDU À UNE LÉGENDE DE LA BOXE ALGÉRIENNE

Le Lycée sportif national de Draria baptisé du nom de Loucif Hamani

IL Y A PRATIQUEMENT de cela deux ans jour pour jour, c'était un 10 novembre de 2021, est décédé, à l'âge de 71 ans, l'un des meilleurs pugilistes algériens de tous les temps suite à un ultime combat contre une longue maladie. Un nom illustre et porte- drapeau du noble art national, à la mémoire duquel une cérémonie de recueillement a été organisée du côté de Ain El Hamma, dans la wilaya de Tizi Ouzou. Une occasion pour rappeler le talent émérite de celui qui a donné quelques lettres de noblesse à la discipline en Algérie à l'international. 2021-2023. Deux années déjà. Une occasion aussi pour perpétuer à jamais cette figure de proue avec un brillant hommage que celui de donner son nom à une institution éducative et sportive, à savoir le Lycée sportif de Draria, dans la banlieue Ouest de la capitale, baptisé Loucif Hamani, depuis maintenant près de trois mois (20 août 2023) comme on peut le remarquer sur le fronton de l'établissement. Louable initiative que celle prise par les autorités locales de cette wilaya déléguée.

R. Azizi

LIGUE 1 MOBILIS : LE PUBLIC PRÉSENT À PARTIR DE LA PROCHAINE JOURNÉE

LES RENCONTRES du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football se joueront en présence du public à partir de la 6e journée prévue les 17 et 18 novembre, a annoncé samedi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. « Il est porté à la connaissance des clubs du championnat professionnel ainsi qu'à l'opinion sportive que les rencontres du championnat reprendront avec le public à compter de la 6e journée prévue les 17 et 18 novembre 2023″, a fait savoir la LFP. L'instance footballistique a précisé que « les rencontres de mise à jour du calendrier, programmées le 14 novembre 2023 (mardi prochain, NDLR) se dérouleront à huis clos ». A l'issue de la 5e journée disputée vendredi et samedi, le MC Alger vainqueur à Chlef (0-1) est leader avec 12 points au compteur suivi du Paradou AC (10 pts) qui compte un match en moins, et de l'USM Khenchela (9 points).

CONTESTATION DES DÉCISIONS ARBITRALES : LE BARÈME DES AMENDES REVUS À LA HAUSSE

LA FÉDÉRATION algérienne de football (Faf) a annulé la disposition réglementaire introduite en 2014 relative à la contestation de décisions des joueurs auprès des arbitres, sanctionnée par une suspension d'un match, elle a été amendée par une hausse de l'amende qui passe à 100.000 DA que le joueur payera en cas de contestation de décisions arbitrales, a indiqué samedi l'instance fédérale. Ainsi, tout joueur ou dirigeant qui conteste une décision de l'arbitre directeur ou l'un de ses assistants est sanctionné d'une amende personnelle de cent mille dinars (100.000 DA) pour la Ligue 1 et cinquante mille dinars (50.000) pour la Ligue 2 amateur, précise la circulaire de la FAF. Pour les autres paliers, l'amende oscille entre 20.000 DA (inter- régions) et 5.000 DA (division wilaya). Elle est de 10.000 dinars pour la division régionale. D'autre part, tout regroupement autour de l'arbitre pour contester une de ses décisions ou celles de l'un de ses assistants est sanctionné par une amende personnelle à l'instigateur identifié. En cas de non identification de l'instigateur, cette sanction est infligée au capitaine de l'équipe fautive, selon la même source. L'amende est de 150.000 DA pour la Ligue 1, contre 70.000 DA pour la Ligue 2 amateur. Pour les divisions inférieures, l'amende est de 30.000 DA (inter-régions), 20.000 (division régionale) et 10.000 pour la division wilaya.

LIGUE 1-MC ORAN :

L'entraineur Madoui dit «ne pas abandonner» l'équipe

L'entraineur du MC Oran, Kheireddine Madoui, dont l'équipe court toujours après sa première victoire en championnat de Ligue 1 de football, entend poursuivre sa mission et « assumer ses responsabilités », a-t-on appris, dimanche, de l'intéressé.

Arrivé l'été dernier aux commandes techniques des « Hamraoua », Madoui, dont il s'agit de son deuxième passage avec ce club, a hérité d'un effectif limité à cause de la non qualification des nouvelles recrues au nombre de huit, a-t-il dit. « Je trouve des difficultés énormes, lors de chaque match, pour composer mon équipe type, vu que je ne peux compter que sur une quinzaine de joueurs, sachant que je dois souvent me passer de certains d'entre eux pour cause de blessures », a-t-il déploré. En cinq journées de championnat, la formation d'El-Bahia a obtenu seulement trois points de trois nuls contre deux défaites, dont la dernière en date, vendredi passé, sur le terrain du Paradou AC (1-0). Une contre-performance que l'artisan du trophée de la Ligue des champions africaine de l'ES Sétif, en 2014, a imputée au manque de réalisme de son secteur offensif, « un état de fait qui perdure depuis le début de cet exercice », a-t-il fait remarquer. Devenant le maillon faible de l'équipe, l'attaque oranaise n'a inscrit qu'un seul but depuis le début de cet exercice, une très maigre moisson qui est en train de lui jouer un mauvais tour, comme l'atteste la 15e et avant-dernière place qu'elle occupe au classement. Mais Madoui refuse de s'alarmer, estimant qu'il « est encore tôt » d'évoquer une quelconque opération de « sauvetage », plaçant tous ses espoirs sur la qualification dans les plus brefs délais des nouveaux joueurs » pour provoquer le déclic ». Lequel déclic que l'enfant de Sétif souhaite se produire, dès le prochain match, lorsque les siens accueillent l'USM Khenchela, un adversaire en perte de vitesse après un début de saison sur les



chapeaux de roues. Pour rappel, le MCO est passé, depuis septembre dernier, sous le giron de la compagnie « Hyproc » (filiale de Sonatrach). Le nouveau propriétaire du club phare de la capitale de l'Ouest fait de l'exercice actuel celui de la « transition », selon sa direction, confrontée à un épineux dossier des dettes d'anciens joueurs et entraineurs estimées à 500 millions de dinars et qui retardent l'obtention des licences de ses nouvelles recrues.

GRAND PRIX NATIONAL DE LA VILLE D'ALGER :

Oussama Mimouni remporte la 18e édition

LE COUREUR Oussama Mimouni du NR Dely Brahim a remporté la 18e édition du Grand prix de la ville d'Alger, à l'issue de la 3e et dernière étape, courue samedi entre Zéralda-Tipasa et retour à Zéralda sur une distance de 96,4 km. Au classement général, Mimouni (3h26'23) devance Slimane Badis de l'équipe nationale (3h26'28) et son coéquipier Azzedine Lagab (3h26'34). La 3e et dernière étape disputée samedi matin, a été remportée par Lagab qui a franchi la ligne d'arrivée avec un temps de 2h11m12sec, devant son coéquipier de l'équipe nationale Mohamed-Nadjib Assal et Oussama Mimouni de la formation NR Dély-Ibrahim, crédités du même temps.

Le maillot du meilleur grimpeur est revenu à Hamza Mansouri (12 points), alors que celui du meilleur sprinteur a été endossé par Azzedine Lagab. Chez les dames, Yasmine El Medah de l'équipe NR Dely Ibrahim a remporté la 3e et dernière étape dans le temps de 1h20m30sec, devant Khadidja Araoui (1h30m30sec) de la formation Amel El Maleh et Sihem Bousbaâ de la formation de Rouiba (1h22m06sec). Quatre-vingt-quatorze (94) clubs représentant huit wilayas ont pris part au Grand prix de la ville d'Alger, organisé par la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), la Ligue cycliste locale ainsi que la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Alger.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE TIR À L'ARC :

L'Algérie qualifiée en finale par équipes

LA SÉLECTION algérienne de tir à l'arc s'est qualifiée en finale par équipes du 13e championnat d'Afrique de la discipline qui se déroule au stade de rugby de Nabeul en Tunisie, qualificatif pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, a-t-on appris samedi de la Fédération algérienne de tir sportif (FATS). La sélection algérienne a battu en demi-finale son homologue mauricienne sur le score de (5-4). Elle sera opposée à la sélection égyptienne en finale. De son côté, la sélection algérienne féminine a été éliminée en quarts de finale face à la Côte d'Ivoire. Le championnat d'Afrique qui a pris fin hier, dimanche 12 novembre, enregistre la participation de 94 archers représentant 20 pays. Le programme de la compétition comprend deux épreuves : le tir à l'arc classique (70 m), qualificatif aux JO et le tir à poulies (50 m), réservé au championnat d'Afrique. Le rendez-vous de Nabeul enregistre également la participation de deux archers paralympiques d'Algérie et du Sénégal. Les finalistes et les médaillés d'or et d'argent seront qualifiés pour les jeux olympiques en cas de réalisation des minimas olympiques, soit 640 points récoltés dans les différents tournois de la World Archery Federation. Par ailleurs, l'équipe qui sera sacrée au double mixte sera également qualifiée aux JO, sachant que le quota réservé à l'Afrique est de 6 archers (2 garçons et 2 filles en individuel, et 2 au double mixte ayant atteint le minima).

DERNIER TOURNANT AVANT LA CAN 2024

Djamel Belmadi : « On ne peut pas prendre tout le monde...»

Le coach national est déjà dans les éliminatoires du Mondial et ne veut prendre aucun risque pour le début des qualifications où il faudra faire le plein de points dans un mini-championnat qui s'étalera sur deux ans et demi avec pas moins de dix matchs où il faudra se montrer costauds suggère-t-il.

Par Rabah Azizi

Une déclaration phare pour ce point de presse qui a vu Djamel Belmadi faire le tour de ce qui attend l'E.N : l'importance « d'entamer la campagne du Mondial par des résultats positifs ». Ne pas trop sous –estimer la Somalie qui n'a certes pas un CV impressionnant, et faire attention au Mozambique, dira-t-il. C'est bien de commencer, aussi, nos matchs à partir d'Alger avant de retrouver les terrains africains où il n'est pas facile de s'exprimer comme on l'a vu avec le Sénégal qui a éprouvé bien des problèmes à l'emporter face au Mozambique sur un tout petit but. » Comprendre que les Verts n'iront pas en terrain conquis avec toutes les difficultés qui les attendent devant cet adversaire ». Faire donc très attention à l'occasion des deux premières sorties des qualifs de la Coupe du monde 2026, jeudi prochain (16 novembre face à la Somalie au stade Nelson-Mandela d'Alger à partir de 18h00) et le dimanche 19 novembre devant le Mozambique à une heure pas évidente (14h00) sur laquelle il s'arrêtera comme pour souligner la difficulté de la mission. Avant d'ouvrir le débat sur la question de ses choix après la publication de la liste officielle des « 23 » concernés par cette double confrontation. Précision d'emblée sur les critères ayant présidé à l'opération « écrémage » après les précédents stages : « des joueurs ont confirmé alors que d'autres n'ont pas été à la hauteur », en laissant la porte ouverte à de nouvelles chances. Comment ? Il n'en dira rien mais rassure



indirectement les « recalés ». Partie remise ? Sûrement. Avant de répondre au cas par cas. On l'écoute :

●**Youcef Atal** : « Sur une très bonne dynamique tant à Nice qu'en E.N, on comptait beaucoup sur lui mais la situation qu'il vit actuellement est un vrai coup dur pour lui. Elle nous impose aussi de le soutenir, c'est pourquoi il est avec nous avec l'espoir qu'il est toujours compétitif. »

●**Pourquoi Bounedjah et pas Delort :** Après son absence du stage d'Octobre, le joueur d'Al Sadd (Qatar), Bounedjah, est de nouveau en vert. Belmadi considère que l'enfant d'Oran est « encore capable de rendre de précieux services à la sélection ». Ce qui n'est pas le cas de Delort qui performe avec Umm Salal (Qatar toujours), mais mal servi par « la concurrence de Slimani et Bounedjah en plus de Gouiri capable de jouer en avant-centre », Belmadi estimant qu'« il y a des joueurs qui arrivent, d'autres qui partent »

●**Yacine Adli :** Sur la situation du joueur du Milan AC, le patron de la barre technique des Fennecs précisera : « j'ai parlé à plusieurs reprises avec lui en lui expliquant notre projet. La décision dépend de lui maintenant. La balle est dans son camp mais on sait qu'il est disposé à faire le nécessaire pour nous rejoindre en d'autres occasions ». Ce qui est clair.

●**Ismaël Bennacer :** Sans détour, le coach annonce que « parler de son retour est prématuré alors qu'il entame un travail personnel de remise en forme et n'a pas encore commencé les entraînements collectifs. Il n'est pas disponible actuellement c'est sûr, mais on travaille pour qu'il soit avec nous en CAN ». Il n'a pas dit que ses chances sont nulles.

●**Cas de Belaïli et Brahimi :** Deux absences qui font parler en raison de leur grande expérience des terrains africains mais que Belmadi explique : « Certes, Brahimi brille en ce moment avec de grosses prestations mais à la place de qui va-t-il jouer ? Il y a Gouiri et Amoura à son poste. A vous de faire le choix. C'est le même problème pour Belaïli avec la concurrence de ces deux joueurs. Pour Benrahma aussi et il est impossible de faire appel à cinq éléments pour un même poste. Cela veut –il dire qu'on ne les verra pas en CAN ? Plus en E.N ? Réponse en suspens.

R.A

LIGUE 1 MOBILIS (5e JOURNÉE, ACTE2) :

L'USM Khenchela cale, le MCA seul sur le fauteuil

LA DEUXIÈME partie de la cinquième journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, disputée samedi, a permis au MC Alger vainqueur à Chlef (1-0) de s'installer provisoirement, seul, en tête du classement, alors que l'USM Khenchela battue à domicile par l'US Biskra, enregistre sa seconde défaite de rang, après un excellent début de saison. Le «Doyen» sous l'impulsion de son maître à jouer, Youcef Belaili, a mis fin à 10 saisons sans victoire sur le terrain de Chlef. Ce samedi, Belaili a inscrit l'unique but de la partie dès la 3e minute sur penalty, son 5e but de la saison, en prenant du coup la tête du classement des goleadors. Avec cette victoire (la 4e en 5 journées), les hommes de Beaumelle comptent deux longueurs d'avance sur le Paradou AC, victorieux vendredi à domicile du MC Oran (1-0), et qui pourrait reprendre son fauteuil de leader en cas de victoire en match retard prévu ce mardi face au CR Belouizdad. L' ASO Chlef continue de souffler le chaud et le froid depuis quelque temps en perdant progressivement du terrain. Ayant bien débuté la saison, 2023-2024, lescamarades de Souibaah, ont, suite à cette défaite à domicile, dégringolé à la 6e place. La surprise de la 5e journée est venue de Khenchela, qui a vu l'USMK se faire battre sur son terrain par l'US Biskra (1-0). L'attaquant Larbi Khoualed a été l'artisan de la victoire biskrie dans le temps additionnel (90+ 4). Les Khenchelis qui ont entamé la saison sur les chapeaux de roue en remportant leurs trois premiers matchs de la saison, ont connu un arrêt brutal lors de leur match en retard face à l'USM Alger (0-3), avant de tomber à domicile ce samedi. Le NC Magra s'est donné un peu d'air en l'emportant devant le nouveau promu, l'ES Ben Aknoun (3-1). Les banlieusards algérois, se sont permis le luxe d'ouvrir la marque, juste avant la mi-temps par Zaouche (45e), avant de s'écrouler par la suite en encaissant trois buts dont un doublé du buteur attitré du NCM, Hamza Demane (45e s.pen et 62e). Cette victoire constitue une bouffée d'oxygène pour les locaux (6e - 7 pts), il n'en est pas de même pour l'ESBA bon dernier avec un petit point au compteur. Le dernier match de cette 2e partie entre la JS Saoura le MC El-Bayadh s'est soldé par un score vierge (0-0) qui fait beaucoup plus les affaires des visiteurs.



RÉSULTATS DE SAMEDI :

• NC Magra - ES Ben Aknoun 3-1
• USM Khenchela - US Biskra 0-1
• JS Saoura - MCE El-Bayadh 0-0
• ASO Chlef - MC Alger 0-1

LIGUE 2 AMATEUR :

L'ES Mostaganem solide leader, le RC Arbaâ décroche son 1er succès

SOLIDE leader du groupe Centre-Ouest de la Ligue de football amateur, l'ES Mostaganem a signé samedi un quatrième succès de rang devant le CR Témouchent (1-0) à l'occasion de la quatrième journée de compétition, également marquée par la première victoire de la saison du RC Arbaâ contre le nouveau promu, la JS Guir (3-0). A la faveur de cette nouvelle victoire, l'Espérance de Mostaganem (12 pts) conforte son fauteuil de leader devant le RC Kouba (2e, 10 pts), vainqueur à l'arraché sur sa pelouse devant le GC Mascara (2-1), grâce à un doublé de son capitaine et buteur providentiel, Ali Yahia-Chérif et en présence de l'ancienne star des années 1980 Lakhdar Belloumi, actuel directeur sportif du GCM. A une longueur du Raed, le nouveau promu l'ESM Koléa a obtenu une précieuse victoire en déplacement contre le SKAF Khemis Miliana (2-1), lui permettant de remonter à la troisième place du classement. Derrière le trio de tête, trois équipes se retrouvent à la quatrième place du classement avec sept points. Il s'agit du WA Boufarik qui a battu vendredi l'Olympique Médéa (3-1), de l'ASM Oran qui a fait match nul (1-1) face au WA Mostaganem et le Ghali Mascara battu par le RCK 2-1. Cette journée de reprise de compétition, après une trêve de trois semaines en solidarité avec le peuple palestinien victime d'agressions sionistes sauvages, a également été marquée par la première victoire de la saison du RC Arbaâ devant la JS Guir (3-0), débloquant ainsi son compteur de points après trois revers de suite. Dans les autres rencontres disputées ce samedi, le NA Hussein-Dey et la JSM Tiaret n'ont pas pu se départager (0-0) et reste coincés dans le ventre mou du classement avec cinq points, tout comme le SC Mecheria vainqueur devant le MCB Oued Sly (1-0). Dans groupe Centre-Est, dont les rencontres se sont jouées vendredi, l''IB Khemis El Khechena, vainqueur à domicile devant son ancien co-leader le MSP Batna (2-0), s'est emparé du fauteuil de leader, tandis que l'USM El Harrach a décroché son premier point de la saison. L'équipe de Khemis El Khechena (1ere, 10 pts) reste invaincue avec un bilan de trois victoires et un match nul et prend trois points d'avance sur le MSP Batna, qui glisse au troisième rang avec sept points. L'autre club des Aurès, le CA Batna (8 pts) a réalisé la bonne opération de cette journée en se hissant à la deuxième place du classement, suite à sa courte victoire (1-0) devant le nouveau promu l'Olympique Magrane (15e, 1 pts). Dans les autres matchs du haut du classement, le HB Chelghoum Laïd (3e, 7 pts) a surclassé le MC El Eulma (5-0), alors que le NRB Teleghma (7 pts) est revenu avec une précieuse victoire de son déplacement chez l'AS Khroub (2-1) et reste accroché au groupe de tête, tout comme l'Olympique Akbou (7 pts) tenu en échec (1-1) par la JS Bordj Menaiel, qui remonte au septième rang avec six points. Dans le bas du tableau, l'AS Aïn M'lila (14e, 2 pts) et l'USM El Harrach (15e, 1 pts) se sont également neutralisés (1-1), tout comme l'E Sour El Ghozlane (11e, 3 pts) et l'IRB Ouargla (8e, 5 pts).

iPhone 16 : vers toujours plus *d'intelligence artificielle ?*

Apple va continuer lui aussi à se développer dans l'intelligence artificielle, mais avec un modèle différent de la concurrence.



L'émergence rapide de l'intelligence artificielle est un phénomène qui a pris au dépourvu Apple. Mais depuis l'arrivée de ChatGPT, la firme de Cupertino affirme travailler sur sa propre IA générative capable de rivaliser avec la création d'OpenAI et de ses nombreux suiveurs comme Bard.
Pourtant, les efforts d'Apple dans le secteur de l'intelligence artificielle ne se réduisent pas à la conception d'un chatbot. Tout un environnement devrait ainsi apparaître à l'avenir dans ses iPhone.

Les efforts d'Apple dans l'IA passeront par Siri

L'assistant vocal d'Apple Siri avait fait sensation à son arrivée en 2011. Et l'outil, qui est devenu un incontournable dans les iPhone, pourrait bien bénéficier d'un saut qualitatif majeur grâce aux développements récents de la firme de Cupertino dans l'IA.
C'est ce qu'affirme le leaker @Tech_Reve sur X.com, où il explique que le grand modèle de langage actuellement mis au point par Apple servira à rénover complétement Siri. L'objectif ? Créer « l'assistant virtuel ultime », qui pourra être un « tueur d'applications IA ».

Samsung et Apple ont la même vision

Une sacrée ambition de la part de la plus grande société au monde. Ce nouveau Siri prendra place dans la version iOS 18, qui sera présentée lors de la conférence WWDC 2024.
Apple souhaite à la fois utiliser la puissance de ses serveurs cloud et celle des futurs modèles de smartphones à partir de l'iPhone 16 pour pouvoir proposer un Siri bénéficiant du meilleur de l'IA.
Cette nouvelle orientation prend le contre-pied de ce que l'on peut observer avec les grandes IA génératives du moment, celles-ci étant des interfaces peu dépendantes des machines à partir desquelles elles sont utilisées.
Apple rejoint ainsi ici son plus grand concurrent dans le secteur du smartphone,
à savoir Samsung, qui devrait sortir les prochains Galaxy S24 avec son IA Galaxy AI. Une façon de faire destinée à se démocratiser ?



PlayStation 5 : les nouveaux chiffres de ventes dévoilés par Sony

Sony vient de dévoiler ses résultats financiers trimestriels. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que la branche PlayStation est en très bonne santé.



Il y a quelques jours, Big N dévoilait le bilan de son premier trimestre fiscal, prouvant une nouvelle fois que la Nintendo Switch est en excellente forme. À présent, c'est au tour de Sony d'en faire autant, levant ainsi le voile sur ses résultats financiers du deuxième trimestre, couvrant donc la période de juillet à septembre.
Quels sont les nouveaux chiffres de ventes de la PlayStation 5 ? La dernière exclusivité en date Marvel's Spider-Man 2 continue-t-elle de cartonner après une journée de lancement record ? L'heure est au bilan !
La PlayStation 5 approche des 50 millions d'unités vendues dans le monde
Après plusieurs années de pénurie, la PlayStation 5 va enfin pouvoir commencer à souffler. Alors qu'elle franchissait cet été le seuil des 40 millions d'unités vendues, la dernière machine de Sony se rapproche désormais du cap symbolique des 50 millions.
Entre le 1er juillet et le 30 septembre, la marque japonaise a écoulé 4,9 millions d'unités, portant le total de PS5 vendues à 46,6 millions d'exemplaires depuis son lancement en novembre 2020.
Durant l'année fiscale 2022-2023, Sony avait écoulé pas moins de 19,1 millions de PS5. Pour cette nouvelle année fiscale, qui s'achèvera donc au mois de mars 2024, le constructeur ambitionne de vendre 25 millions de machines à travers le monde. Notez que, jusqu'à présent, 8,2 millions de PS5 ont été écoulées sur la période en cours.
Si l'objectif peut relativement paraître ambitieux, Sony compte bien évidemment sur les fêtes de fin d'année pour faire exploser ses ventes. Entre la récente sortie de Marvel's Spider-Man 2, l'arrivée d'un nouveau modèle de PS5, ou encore le lancement d'un accessoire de streaming PlayStation Portal, la PS5 devrait logiquement connaître sa meilleure période de croissance.

Marvel's Spider-Man 2 toujours au top de sa forme ? Oui, mais...

Alors qu'il s'était écoulé pas moins de 2,5 millions de copies de Marvel's Spider-Man 2 lors de ses 24 premières heures de commercialisation, voilà que la dernière exclusivité vient de franchir le cap des 5 millions. Les chiffres s'arrêtant au 30 octobre, cela signifie qu'il aura fallu 11 jours à la dernière production d'Insomniac Games pour réaliser cette performance, là où un certain God of War: Ragnarök s'était écoulé à 5,1 millions d'exemplaires en seulement 10 jours. Incontestablement, la branche jeu vidéo de la société japonaise est en excellente forme. Dorénavant au milieu de sa vie, la PS5 a encore de belles années devant elle avant de devoir passer le flambeau, d'autant qu'elle devrait accueillir un modèle Pro d'ici la fin d'année prochaine pour espérer dynamiser ses ventes.

Les AMD Ryzen 8000G commencent déjà à se dévoiler : au moins quatre références de prévues



De nouveaux processeurs avec solution graphique intégrée « musclée » sont prévus chez AMD pour améliorer nos mini-PC.
Qu'il s'agisse de consoles portables comme le Steam Deck, ou de machines de bureau ultra-compactes, les APU ont le vent en poupe. Le succès de ces puces intégrant une partie CPU et une partie GPU relativement musclée ne se dément pas.
AMD est d'ailleurs très demandée et a pu rencontrer quelques soucis autour des fournitures de Ryzen 7 7840U, l'une des APU les plus utilisées par les fabricants de consoles portables. Les générations futures se dévoilent petit à petit.

Au revoir les 7000G ?

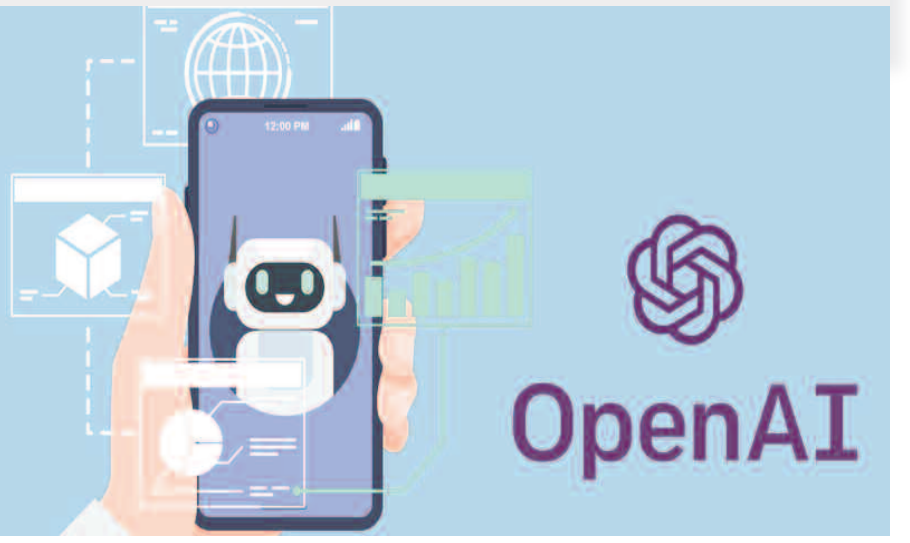
La prochaine grosse sortie d'APU signés AMD devrait logiquement être celle des Ryzen 7000G. Pour autant, nous avons aujourd'hui quelques précisions à propos de la génération suivante, au moins aussi attendue. S'il est parfois difficile d'y voir clair dans la feuille de route d'AMD, les Ryzen 8000G pourraient bien nous arriver dès le début de l'année prochaine. Cité par nos confrères de VideoCardz, le toujours bien informé HKEPC ne semble pas avoir de précisions quant à ce lancement des puces.
En revanche, il fait état d'au moins quatre références avec d'ores et déjà mentionnés, du plus puissant au moins costaud, les Ryzen 7 8700G, Ryzen 5 8600G, Ryzen 5 8500G et Ryzen 3 8300G.

Jusqu'à 12 unités de calcul RDNA 3

Là où les choses deviennent très intéressantes, c'est quand HKEPC détaille un peu l'organisation de ces puces 8000G. En effet, sur base Phœnix, elles devraient intégrer des cœurs CPU Zen 4 et des cœurs GPU RDNA 3. Ainsi, le 8700G serait un 8 cœurs/16 threads Zen 4 avec 12 unités de calcul RDNA 3. De son côté, le 8600G n'aurait « plus que » 6 cœurs/12 threads Zen 4 et le mystère reste entier pour la partie GPU. Le 8500G aurait 2 cœurs Zen 4 et 4 cœurs Zen 4c pour 12 threads et 4 unités de calcul RDNA 3. Enfin, le 8300G fermerait la marche avec 1 cœur Zen 4 et 3 cœurs Zen 4c pour 8 threads et 4 unités de calcul RDNA 3.

Prise en main de GPT Builder : le petit renouveau de l'IA dans le mouvement no-code

Annoncé durant le DevDay d'OpenAI, le GPT Builder est déjà disponible pour tous les utilisateurs de ChatGPT Plus. Clubic vous explique comment ça fonctionne et ce qui rend cette fonctionnalité si spéciale.



En fusionnant intuitivité et puissance technologique, GPT Builder se présente comme un pont entre le monde complexe de l'IA et les utilisateurs désireux d'explorer ses potentialités sans se noyer dans un océan de code et de scripts. À travers cet article, nous vous invitons à plonger dans les mécanismes et les possibilités offertes par GPT Builder, et à découvrir comment la nouvelle fonctionnalité de ChatGPT pourrait bien changer votre manière d'interagir avec l'intelligence artificielle.

Comment ça fonctionne ?

GPT Builder, repose sur une prémisse intéressante : permettre à chacun de construire son propre GPT (Generative Pre-trained Transformer) personnalisé. Cette plateforme fonctionne par le biais d'une interaction en langage naturel. L'utilisateur formule simplement le type de chatbot qu'il souhaite créer et les capacités qu'il désire y intégrer. Le GPT Builder se charge ensuite de concrétiser ces instructions.

Ce processus, toutefois, nécessite une interaction continue entre l'utilisateur et l'outil. Contrairement à la création d'un chatbot traditionnel, qui exige des compétences en codage, GPT Builder s'adresse à un public non technique. L'utilisateur doit fournir des directives claires et peut-être participer à un échange pour affiner le résultat. Cette méthode interactive permet de personnaliser le GPT selon des besoins spécifiques, qu'il s'agisse de répondre à des courriels, de générer des contenus créatifs ou de fournir une assistance dans divers domaines.

Comment y accéder ?

Pour accéder à GPT Builder, il est nécessaire d'être abonné à ChatGPT Plus, le service premium d'OpenAI. Cette adhésion, facturée 20 dollars par mois, offre non seulement l'accès à GPT Builder, mais aussi à d'autres fonctionnalités avancées de ChatGPT. Une fois abonné, l'utilisateur peut se connecter à son compte ChatGPT Plus et trouvera l'option « Create a GPT » dans l'onglet « Explore » qui se trouve dans la barre latérale sur la gauche de l'écran.

Prise en main et présentation de l'interface

L'interface de GPT Builder est conçue pour être intuitive. À gauche, l'utilisateur trouve une colonne où il peut interagir directement avec le GPT Builder, en lui donnant des instructions pour créer ou modifier son GPT. Au fur et à mesure de l'interaction, l'utilisateur peut préciser ses besoins, et le GPT Builder ajustera ses propositions en conséquence. À droite, une colonne de prévisualisation permet de voir à quoi ressemblera le GPT personnalisé une fois les instructions appliquées.

Cette interface invite à l'expérimentation et à l'itération. L'utilisateur peut tester différentes configurations, affiner son GPT personnalisé et finalement, sauvegarder sa création pour une utilisation future. La possibilité de partager son GPT personnalisé, que ce soit de manière privée (avec un lien) ou publique à l'aide du futur GPT Store, ajoute une dimension supplémentaire à cet outil puissant.

Un mélange de plugins, d'instructions customisés... et de toutes les autres fonctionnalités de ChatGPT

Dans les faits, GPT Builder est une manière assez intelligente de regrouper toutes les autres fonctionnalités de ChatGPT et de créer son chatbot « à la carte ». Qu'il s'agisse des plugins, des instructions personnalisées ou des fonctionnalités internes, ChatGPT avait en effet un gros souci d'ergonomie qui rendait difficile le passage d'une configuration à une autre. Avec le GPT Builder, exit les plugins qui sont remplacés par des actions.

Les développeurs de plugins ne seront pas en reste puisqu'OpenAI facilite le portage de ces derniers en GPTs, et certains comme WebPilot proposent d'ors-et-déjà une intégration simple de leurs plugins dans les GPTs des utilisateurs par le biais des actions.

Création d'un GPT

Le processus de création classique d'un GPT passe par l'assistant du GPT Builder qui nous demande le but du bot, le ton qu'il doit adopter, les sujets qu'il doit ou ne doit pas aborder ainsi que le look de son logo (qu'il se chargera ensuite de générer à l'aide DALL-E 3). Il s'agit du processus basique, et ce dernier ne produira que des GPTs moyens. Pour faire briller votre création, il faudra aller plus loin et vous rendre dans l'onglet « Configure ».

Ici, vous pourrez affiner et augmenter votre GPT avec divers agréments : Il y a d'abord votre logo que vous pourrez changer à foison, soit en uploadant une image, soit en faisant à nouveau appel à DALL-E.

Le nom et la description de votre GPT pourront eux aussi être modifiés à foison. Les instructions, générées au préalable par votre conversation avec l'assistant pourront elles aussi être revues.

Les conversation starters, sont un petit groupe de requêtes qui seront proposés aux utilisateurs au début d'une conversation

Knowledge permet d'uploader des fichiers en tout genre que votre assistant pourra analyser et utiliser au besoin.

Capabilities regroupe les trois plugins principaux de ChatGPT, à savoir Web Browsing, DALL-E et Code Interpreter. Ils sont activés par défaut.

Actions, enfin, est le plus intéressant du lot car il propose d'intégrer des API à votre GPT. C'est ce qu'utilisaient les plugins pour communiquer avec d'autres services.

Créons un chatbot de coaching sportif spécialisé dans une méthode particulière

Pour cette démonstration, nous allons utiliser la capacité du GPT Builder à se nourrir de connaissances pour créer un bot de coaching. Celui-ci s'appuiera sur la méthode « SuperFunctional Training » du youtuber The Bioneer (Adam Sinicki). Première chose à noter : ni l'assistant ni le bot ne parleront français à moins de leur préciser dans la conversation ou dans les instructions. L'analyse du document est relativement rapide lorsqu'on prend en compte la longueur de ce dernier (150 pages environ). L'assistant est capable d'en tirer les informations générales et de les adapter pour en faire des instructions. Un passage par l'onglet configuration permet tout de même de voir que les conversation starters générés automatiquement ne sont pas vraiment pertinents. Nous les avons donc supprimés. Nous avons également désactivés Web Browsing, DALL-E et Code Interpreter qui pourraient potentiellement parasiter notre cher BioBot selon les requêtes soumises.

Il y a 40 ans, Microsoft annonçait la sortie de Windows...



On a l'impression que le système d'exploitation le plus utilisé sur ordinateur existe depuis, au moins, une éternité. Cependant, il y a un début à tout, et dans le cas de Windows, l'histoire commence en novembre 1983.

Au début des années 80, Microsoft n'est plus un inconnu. La société de Bill Gates et Paul Allen a conclu un accord avec LE fabricant d'ordinateurs de l'époque : IBM. Elle devait fournir un système d'exploitation pour l'IBM Personal Computer et ses successeurs, et l'heureux élu fut MS-DOS.

Ce dernier a rencontré un franc succès, et s'est finalement retrouvé sur de nombreuses machines d'autres marques. Mais, à mesure que les ordinateurs devenaient plus puissants et que leur utilisation se banalisait, les interfaces utilisateur ont rapidement dû s'adapter à un public plus large.



La popularisation des interfaces graphiques

MS-DOS était plutôt rudimentaire, du moins du point de vue des années 2020. Pour utiliser l'ordinateur sur lequel il était installé et lancer des programmes, il fallait inévitablement passer par des invites de commande, ce qui pouvait en rebuter plus d'un.

Mais, dans les années 80, l'informatique prend une nouvelle dimension, et de nouvelles interfaces utilisateur, plus accessibles et visuellement attrayantes, ont fait partie intégrante de cette évolution. En 1983, l'Apple Lisa a marqué les esprits avec une interface graphique entièrement utilisable à l'aide d'une souris, un périphérique encore très peu commun à l'époque.

Du côté des PC, Visi On a été l'un des premiers efforts marquants pour apporter une interface graphique à MS-DOS, mais n'a jamais gagné en popularité. Il a toutefois influencé Microsoft, alors en train d'imaginer sa réponse à Lisa OS : un certain... Windows 1.0. Annoncé lors d'une conférence de presse le 10 novembre 1983, il n'apparaitra toutefois dans les rayons que deux ans plus tard.

Un nouveau marché à conquérir

La firme de Redmond avait un cahier des charges bien précis pour son projet. S'il devait être capable de lancer n'importe quel programme compatible avec MS-DOS d'un simple clic, il devait aussi être commercialisé à un prix inférieur à celui de la concurrence. Là où Visi On était commercialisé à l'époque pour 495 dollars, Windows 1.0 était vendu entre 100 à 250 dollars.

L'interface de ce dernier était un peu moins impressionnante que celle de ses concurrents. Elle ne permettait pas de déplacer librement les fenêtres, ni de les superposer comme sur Visi On ou Lisa OS. Au lieu de cela, Microsoft a opté pour un affichage en mosaïque, parfaitement décrit dans un article d'InfoWorld : « Windows dispose d'une fonction de "disposition automatique des fenêtres" qui redimensionne ces dernières lorsque la taille de l'une d'entre elles est modifiée, de sorte qu'elles ne se chevauchent jamais ».

Cette limitation signifie toutefois que le programme était peu exigeant en termes de caractéristiques techniques, puisqu'il fonctionne avec un minimum de 192K de RAM. Il sera donc compatible avec un grand nombre d'appareils plus accessibles que l'Apple Lisa, vendu à partir de 10 000 dollars de l'époque (soit 20 000 dollars aujourd'hui).

Malgré sa compatibilité avec la vaste bibliothèque de logiciels compatibles avec MS-DOS, Windows 1.0x a été considéré comme un échec commercial, avec 500 000 copies vendues deux ans après sa sortie. L'OS n'a connu le succès qu'au début des années 90 avec sa troisième version, celle qui précèdera un certain... Windows 95.

Un « moment » est une unité de temps médiévale qui est égale à 90 secondes !



Aujourd'hui le moment signifie un instant, un bref intervalle de temps ambigu. Mais, Ce que vous ne savez pas est que le « moment » à une durée de temps bien précise, en effet, il était une unité de temps médiévale égale à une minute et demie.

La première référence trouvée dans le Oxford English Dictionary, vient de l'écrivain John Trevisa qui a écrit en 1398 qu'il y a 40 moments dans une heure, donc chaque moment dure exactement 90 secondes.

Le co-fondateur de Nike voulait appeler la marque « Dimension 6 » !

Nike a été fondée avec seulement 1 200 dollars dans la banque. L'entreprise a été créée par Bill Bowerman, un entraîneur d'athlétisme, et Phil Knight, un coureur de demi-fond de Portland qui était inscrit à l'Université de l'Oregon.

À l'origine, Knight voulait appeler l'entreprise « Dimension 6 », mais Bowerman ne voulait pas de ce nom.

Le nom Nike vient de la déesse grecque de la victoire, et se prononce « ny'-kee ». Et c'est le premier employé de Nike, Jeff Johnson, qui est à l'origine de ce nom.

L'entreprise est officiellement devenue Nike Inc en 1971. Savez-vous également que la créatrice du logo de Nike, le fameux swoosh, a été payée seulement 35 dollars pour sa conception !

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



"Je pourrais passer la nuit à t'écrire": des lettres d'amour du XVIIIe siècle ouvertes pour la première fois

Aussi rares qu'émouvantes. Des lettres écrites par des proches de marins d'une frégate française au XVIIIe siècle ont été ouvertes et examinées.

Les 104 courriers examinés par le professeur Renaud Morieux, de l'université de Cambridge, avaient été saisis par la Royal Navy durant la Guerre de Sept Ans, qui a notamment opposé Britanniques et Français entre 1756 et 1763 autour de leurs possessions coloniales. Pour la plupart, les lettres ont été retrouvées quasiment intactes. Et les témoignages n'ont pas pris une ride en plus de 200 ans.

"J'ai simplement demandé à consulter ce carton par curiosité", raconte le chercheur.

Dans la revue Les Annales. Histoire, Sciences sociales, il y détaille le contenu des lettres, longtemps considérées comme d'intérêt militaire. "J'ai réalisé que j'étais la première personne à lire ces messages très personnels. Leurs destinataires n'ont pas eu cette chance et c'était très émouvant", ajoute-t-il, ajoutant que ces lettres contiennent "des expériences humaines universelles".

Des lettres jamais arrivées à destination

Parmi les courriers, il y a Marie Dubosc, qui écrit en 1758 à son époux Louis Chambrelan, premier-lieutenant de la frégate française Galatée, capturée par les Britanniques. "Je passerais fort bien la nuit à t'écrire (...), ta fidèle femme pour la vie. Bonsoir mon cher ami. Il est minuit.

Je pense qu'il est temps de me reposer", peut-on lire. La lettre n'arrivera jamais à destination et la femme meurt l'année suivante, probablement avant que son époux ne soit libéré. Dans un autre courrier daté du 27 janvier 1758, Marguerite Lemoyne, la mère du matelot Nicolas Quesnel, originaire de Normandie, regrette de ne pas recevoir plus de nouvelles de son fils. "Je pense plus à toi, que toi à moi (...) enfin, je te souhaite une heureuse année remplie des bénédictions du seigneur", lui écrit-elle.

Les 181 membres de la frégate ont été identifiés, dont un quart avaient été destinataires de ces lettres écrites en majorité par des femmes.

A 83 ans, Chuck Norris va faire son retour au cinéma

COME-BACK L'acteur de « Walker, Texas Ranger » rempile à l'écran pour sauver l'humanité d'un monstre redoutable

Dans l'univers de la castagne au cinéma, certains acteurs s'accrochent. Exemple récent avec Sylvester Stallone à l'affiche du quatrième volet d'Expandables. Un autre adepte des coups de pied circulaires et clés de bras avait raccroché dans le deuxième volet de la saga en 2012, c'est Chuck Norris.

Mais voilà que onze après, l'acteur américain a décidé de faire son retour à l'écran, rapporte Le Parisien.

Chuck Norris va être à l'affiche d'Agent Recon. Le film qui mêle action et science-fiction devrait sortir en 2024. L'acteur de 83 ans prend les traits du commandant Alastair. Aidé par une équipe des forces spéciales, il a pour mission d'enquêter sur une base du Nouveau-Mexique soupçonnée de mener des expérimentations sur des extraterrestres, indique Allociné.

La rencontre avec un être non identifié surpuissant va mener au combat. D'autant que ce monstre s'apprête à détruire, ni plus ni moins que l'humanité

« Des scènes d'action de grande qualité »

Le septuple champion du monde de karaté sera aux côtés de Marc Singer, le résistant dans la mini-série V, qui lui aussi a pris de l'âge, et Derek Ting, qui est également scénariste et réalisateur du film. « Mon équipe de cascadeurs a repoussé les limites de ma vision pour réaliser des scènes d'action de grande qualité avec une histoire au niveau.



Le fils de Chuck, Dakota, a chorégraphié tous les combats de son père », explique Derek Ting dans un communiqué.

« En présence des plus grands héros de la Terre Chuck Norris et Marc Singer, il fallait que ce soit amusant pour les fans », poursuit l'acteur et réalisateur.

L'apogée de la carrière de Chuck Norris est intervenu dans les années 1990 avec Walker, Texas Ranger, diffusé sur TF1.

Mais sa première apparition à l'écran est dans La fureur du dragon, le film de Bruce Lee en 1972. On y voit le seul combat que Chuck Norris va perdre à l'écran.

Dans les années 1980, l'acteur américain va incarner un flic musclé ou membre de forces spéciales faisant régner l'ordre. Cette figure intraitable est passée dans la culture pop avec les « Chuck Norris Facts » sur Internet.

Des phrases drôles et absurdes, partagées partout dans le monde, qui mettent en avant la valeur et la force et l'attitude presque surhumaine de Chuck Norris.

Cinq fois plus de lithium : les SUV électriques risquent-ils de créer des pénuries de métaux critiques ?



Il faut réduire de toute urgence la taille des voitures électriques, sans quoi la France pourrait se retrouver en pénurie de métaux "critiques", alerte jeudi 9 novembre une étude de WWF.
L'ONG réclame l'instauration d'un malus lié au poids et de pénalités, avec une dérogation pour les familles nombreuses.

La transition écologique a besoin du véhicule électrique, mais le problème c'est sa taille", a affirmé lors d'une conférence de presse Jean Burkard, directeur du plaidoyer chez WWF France, soulignant que les SUV constituent désormais 41 % des ventes de ces véhicules.
Le problème ? "Un gros SUV électrique consomme 3 fois plus de cuivre et d'aluminium et 5 fois plus de lithium, nickel et cobalt qu'une petite citadine électrique", révèle l'étude, alors que ces métaux sont jugés "critiques", car indispensables à toute la transition énergétique mais existant en quantité limitée.

Choisir entre les véhicules électriques et les éoliennes

La demande en métaux rares pourrait ainsi être multipliée par 30 en 20 ans. Puisqu'ils sont très peu produits en France, cela pose des "risques géostratégiques" selon Jean Burkard, et signifie qu'en cas de pénurie, "on va devoir choisir entre avoir des véhicules électriques, des éoliennes ou des réseaux électriques". Dans son étude, WWF a étudié trois scénarios "réalistes" et leurs conséquences : celui du "laisser aller" où tout continuerait comme aujourd'hui, celui "intermédiaire" où les politiques actuelles auraient un effet sur la demande, et celui de "sobriété", avec des politiques plus volontaristes pour réduire la taille des véhicules et la dépendance à la voiture. Le résultat est sans appel : "Si on n'adopte pas ce scénario de sobriété", la demande de la France en métaux "critiques" sera entre 5 et 15 % trop importante "par rapport à son poids économique", détaille Jean Burkard.

Moins de 1,6 tonne

En revanche, dans le scénario de sobriété, la demande serait "inférieure de 25 %" au poids économique du pays, ouvrant même la voie à l'exportation du lithium – métal précieux dont le cours a flambé, passant de 13 000 à 70 000 euros la tonne entre 2020 et 2021. "Un atout important pour la balance commerciale" française, pointe-t-il.
"Dé-SUViser le marché électrique" en empruntant la voie sobre "permettra déjà de réduire la demande (en métaux critiques) de 17 % en 2035 par rapport à un scénario de laisser-aller", ajoute le rapport. Pour diminuer la taille des véhicules électriques, WWF appelle le gouvernement à instaurer "un malus poids spécifique" et, en miroir, "à réserver le bonus écologique aux seules voitures électriques pesant moins de 1,6 tonne", contre 2,4 actuellement.

Dérogation pour les familles nombreuses

L'association préconise aussi "d'exiger des constructeurs automobiles la publication annuelle du poids moyen des voitures électriques immatriculées" et de créer une pénalité européenne de 5 euros par kilo dès que le seuil de 1,6 tonne est dépassé. Répondant par avance aux objections, le WWF propose d'introduire une dérogation pour les familles nombreuses, qui bénéficieraient d'un "régime particulier".

Volcans : aux États-Unis, le terrible mont Saint Helens reprend de l'activité



Le Mont Saint Helens, dans l'État de Washington (États-Unis).

L'INSTITUT d'études géologiques des États-Unis a récemment annoncé une augmentation des tremblements de terre de faible intensité de l'un des plus dangereux volcans américains. Sa dernière éruption est survenue en 2008.
Si les experts invitent à rester calmes, la récente activité du mont Saint Helens peut inquiéter. Certains se souviennent certainement de la puissante éruption meurtrière le 18 mai 1980, qui avait fait plusieurs dizaines de morts et rasé 600 kilomètres carrés. Plus de quatre décennies plus tard, rien n'indique que ce volcan situé dans l'État de Washington, dans le nord-ouest des États-Unis, soit à l'aube d'une nouvelle déflagration de ce degré. Mais les vulcanologues restent prudents.
Car depuis mi-juillet, quelque 400 tremblements de terre ont été recensés, a annoncé fin octobre l'Institut d'études géologiques des États-Unis (US Geological Survey) sur son compte X (ex-Twitter).
Depuis la dernière éruption du volcan, en 2008, aucun relevé sismographique n'avait fait état d'une telle activité.

Pas de risque "d'éruption imminente"

"Le Mont Saint-Helens a connu une légère augmentation des tremblements de terre, l'avez-vous remarqué ? La plupart sont petits [moins de 1 sur l'échelle de Richter] et ne sont pas ressentis à la surface", a indiqué l'USGS, qui a précisé qu'aucune "déformation du sol ou les gaz" n'a été observée. Selon l'institut, aucun signe "d'une éruption imminente" n'existe.
"La sismicité actuelle représente la plus forte augmentation à court terme des taux de tremblements de terre depuis la fin de la dernière éruption", ajoute l'USGS.
Cependant, des séquences de plus longue durée avec davantage d'événements se sont produites entre 1988 et 1992, entre 1995 et 1996, et entre 1997 et 1999, rappellent les experts.
En 1980, le cataclysme de l'explosion du volcan avait été précédé d'une série de tremblements de terre. Le 20 mars, un séisme de 4,2 sur l'échelle de Richter a frappé le Mont Saint Helens. Une semaine plus tard, des vapeurs ont été observées.
À cette époque, les scientifiques ont identifié une forte accumulation de magma sous la surface de la Terre.

Plus de dix bombes atomiques

La zone, peuplée de dizaines de milliers de personnes, avait été partiellement évacuée. Des centaines de personnes avaient fui, sur recommandation des autorités. Comme le rapporte la RTBF, l'énergie dégagée par l'éruption atteignait plus de dix bombes atomiques. Le nuage avait alors atteint 20 kilomètres de haut.
Les dégâts humains avaient été relativement faibles grâce au travail des vulcanologues.
Cinq ans plus tard, les habitants de la ville d'Armero, en Colombie, n'avaient pas eu cette chance. L'éruption du volcan du Nevado del Ruiz avait fait 25 000 morts, soit la deuxième explosion la plus meurtrière du XXe siècle après la montagne Pelée, en Martinique (29 000 morts), en 1902.

Neurasthénie : c'est quoi, symptôme, une fatigue écrasante ?

BIEN-ÊTRE

La neurasthénie désigne un état d'abattement et de fatigue chronique se traduisant par de l'anxiété, de la nostalgie, des maux de tête. C'est votre cas ?



Quelle est la définition de "neurasthénie" ?
"La neurasthénie peut se définir comme un état permanent de fatigue physique et intellectuelle qui demeure chronique. C'est une maladie psychique", explique le Dr Michel Jurus, psychiatre pour adulte en libéral à Lyon et vice-président de la fédération française de psychiatrie. Il s'agit d'un manque d'élan et d'envie avec une prédominance de la fatigue qui ne cède pas avec du repos, un épuisement moral, une langueur et un sentiment constant de ne pas être à la hauteur de ce que l'on souhaite. Les Grecs nommaient cet état la mélancolie, la considérant comme un tempérament ou une disposition de l'esprit. La neurasthénie traduit les tourments de l'âme. "On parle de dépression névrotique en psychiatrie qui trouve ses origines dans l'enfance ou la toute petite enfance : perte d'un parent, séparations maternelles précoces, dépressions maternelles." On retrouve en effet ces éléments traumatiques précoces dans les causes de la neurasthénie. "Cette maladie peut donc s'apparenter à une forme de protection contre des douleurs morales", poursuit le psychiatre.

Quels sont les symptômes ?

La neurasthénie va prendre plusieurs visages. "Parmi les symptômes figurent des douleurs physiques, des troubles digestifs, des crises d'angoisse. Mais on trouve beaucoup d'hypocondriaques également chez les patients neurasthéniques." D'autres vont développer des troubles bipolaires et des TDH, avec des addictions à la cocaïne, aux amphétamines, à l'alcool, en somme, tout ce qui peut booster les patients et leur donner le sentiment de sortir de cet état de langueur permanent. Les populations jeunes se trouvent de plus en plus touchées par la neurasthénie, elles sont souvent désabusées face à l'avenir. "On assiste d'ailleurs à une recrudescence de tentatives de suicides chez les enfants et adolescents", reconnaît le docteur Michel Jurus.

Quelle différence avec la dépression ?

La neurasthénie consiste en des formes de ruminations mentales qui s'insinuent sur la durée.
"La dépression est en lien avec des moments de vie douloureux, un chagrin d'amour, un deuil, c'est un état momentané. La neurasthénie pourrait être comparée à une sorte de rivière qui s'envase régulièrement et qu'il faut recreuser", souligne le psychiatre.

Les 9 symptômes (officiels) de la dépression

La dépression est une maladie associée à plusieurs symptômes validés par l'OMS, la HAS en France et le DSM-5, manuel de référence des troubles mentaux. Humeur dépressive, perte de poids, d'envie... Voici les signes caractéristiques.

Comment la soigner ?

"Il n'existe pas de traitements médicamenteux. Il n'y a pas de pilule magique", insiste le professionnel. L'antidépresseur peut atténuer les douleurs mais n'est pas suffisant. "C'est un moyen et non une fin en soi." La parole reste fondamentale, d'où la nécessité de consultations régulières auprès d'un psychiatre pour parler. "L'aspect relation humaine est essentiel dans le traitement de la neurasthénie."

Extinction de voix : durée, solution, à cause du Covid ?



L'extinction de voix est souvent un symptôme banal, quand on a trop crié ou à cause d'un virus. Quelles sont les autres causes (plus graves) ? Le Covid-19 ? Que faire ? Réponses et conseils avec notre médecin généraliste.
L'extinction de voix fait partie des troubles affectant l'appareil phonatoire. On parle d'ailleurs d'aphonie amenant à l'expression populaire "être aphone" quand on n'a plus de voix. Ce qui est différent de la dysphonie qui "représente un trouble affectant les capacités vocales, sans aphonie, se manifestant par un enrouement, une voix rauque, grave".

Quels sont les symptômes ?

"Si la voix est éteinte sans gêne respiratoire, il s'agit d'une banale extinction de voix. Si le trouble s'accompagne d'une gêne respiratoire et d'une difficulté à prononcer les voyelles, il s'agit d'une épiglottite", explique le médecin.

A cause du Covid-19 ?

Le virus du Covid-19 touche les voies ORL et peut donc affecter les cordes vocales. Néanmoins, plutôt qu'une aphonie, c'est la dysphonie qui a été confirmée par étude comme symptôme du Covid-19. En octobre 2023, l'analyse de cinq bases de données rassemblant près de 21 articles sur le sujet, comprenant 13 948 patients, a montré qu'un quart des patients atteints du Covid-19, en particulier des femmes, ont souffert de troubles de la voix pendant l'infection, et environ 70% de ces patients dysphoniques ont continué à subir des séquelles vocales durables, Sur l'application anglaise ZOE Study, des milliers de Britanniques partagent leurs symptômes du Covid. En 2021, le site confirmait que les personnes utilisant l'application avaient signalé des changements dans leur voix. Ils se plaignaient surtout d'avoir une voix plus rauque. Ce symptôme touchait surtout les adultes et durait deux à trois jours le plus souvent, parfois jusqu'à une semaine chez les adultes (moins chez les enfants).

Quelles sont les causes d'une extinction de voix ?

"L'aphonie est due habituellement à une inflammation passagère du larynx où sont tendues les cordes vocales ".
La cause la plus courante reste le forçage vocal : une sollicitation trop forte de la voix qui entraîne des lésions bénignes des cordes vocales. Mais il existe beaucoup d'autres raison à une extinction de voie :

un rhume,
une inflammation du larynx
une infection virale du pharynx ou des amygdales
la présence de polypes ou de kystes muqueux bénins,
une allergie aux pollens
une exposition aux produits de désinfection des piscines,
le tabagisme
un traumatisme chirurgical.
Elle peut aussi être d'origine psychiatrique, notamment quand elle est brutale et fait suite à un traumatisme psychologique. Il arrive aussi qu'on n'en détermine pas la cause on parle alors d'aphonie idiopathiques, c'est-à-dire non identifiées.

Combien de temps dure une extinction de voix ?

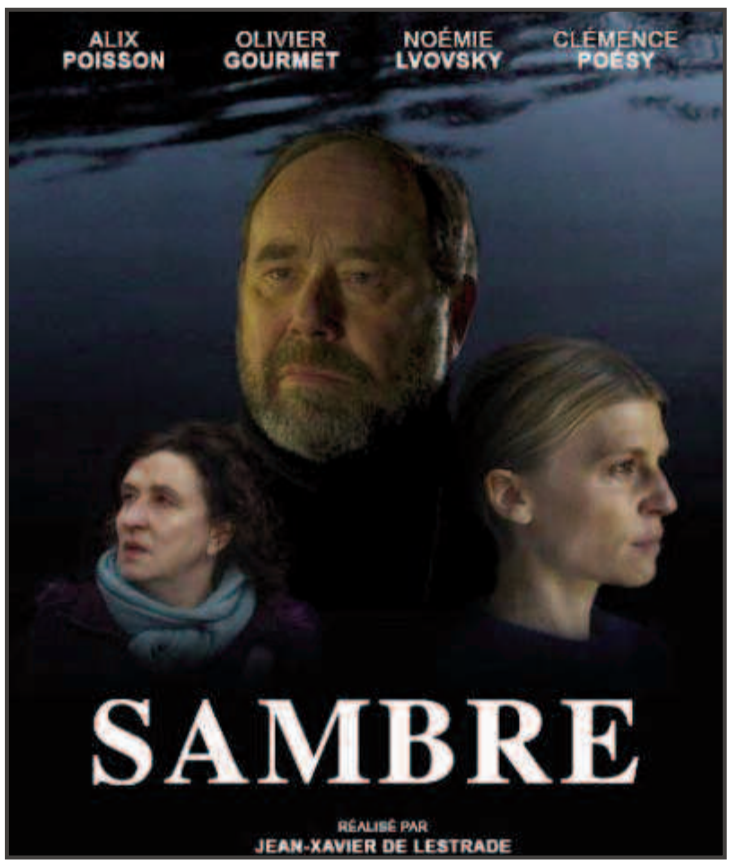
Une extinction de voix dure rarement plus de 3 jours. Il faut donc prendre son mal en patience et surtout mettre sa voix au repos. "Au-delà d'une semaine, ces symptômes doivent conduire à une consultation auprès du médecin traitant ou du spécialiste ORL qui pratiquera une laryngoscopie , examen permettant de visualiser les cordes vocales et le larynx" considère le Dr Patrick Aubé.

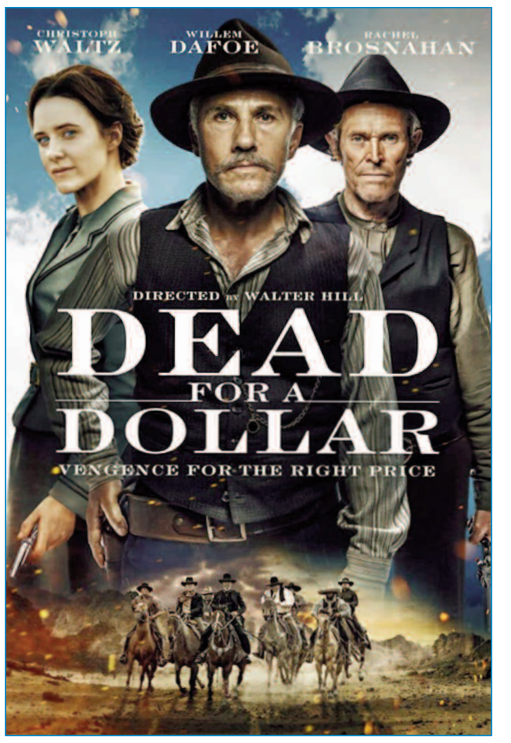
Que faire pour retrouver sa voix quand on est aphone ?

"Pour l'aphonie liée à un forçage vocal, la première chose à faire est de parler le moins possible mais normalement, chuchoter fatigue les cordes vocales" éclaire le médecin qui recommande également d'arrêter de fumer.
Pour une extinction de voix d'origine inflammatoire ou infectieuse, la prescription d'anti-inflammatoires locaux par de la cortisone en spray peut être indiquée d'une façon brève.
Il existe également des solutions naturelles pour soigner une extinction de voix. Voici ce que conseille le Dr Patrick Aubé.

un spray buccal à la propolis, une pulvérisation 3 fois par jour.
une inhalation d'huiles essentielles : lavande fine, arbre à thé, menthe poivrée pour calmer l'inflammation et hydrater les cordes vocales = 1 goutte de chaque dans un bol d'eau chaude ou un inhalateur 3 fois par jour. chez l'adulte uniquement, des gargarismes : 1 cuillère à soupe d'eau tiède + 1 cuillère à soupe de solution de Calendula officinalis + 2 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée . Se gargariser et cracher sans avaler, 3 fois par jour.
en homéopathie : associer Arnica 5CH et Arum triphyllum 5CH , 5 granules de chaque toutes les deux heures puis espacer si amélioration.













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Téléfilm humoristique France, 2023 — TF1
Superpapa

21h00 Série policière France, 2023 — France 2
Sambre

20h55 Téléréalité France, 2023 — M6
L'amour est dans le pré

22h46 Cinéma Western, Etats-Unis 2022 — CANAL+
Dead for a Dollar

22h50 Cinéma Film d'aventures — W9
Etats-Unis, 1984
Indiana Jones et le temple maudit

20h50 Cinéma Thriller — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2021
Nightmare Alley

21h05 Série TV — 6ter
France
Kaamelott

20h50 Film policier Etats-Unis,2007 — CINE+ PREMIER
American Gangster

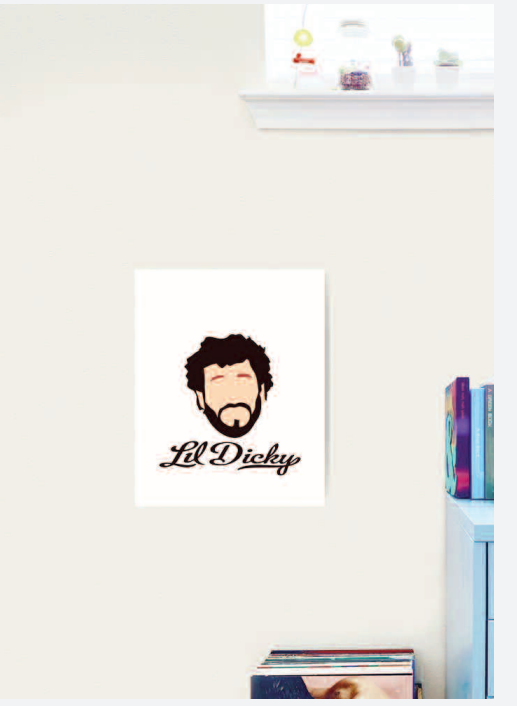
21h20 Série policière France, 2012 — C8
Commissaire Magellan

20h50 Cinéma Drame, 2022 - Etats-Unis — CINE+ CINEMA
Aftersun

21h00 Cinéma Comédie — CINE+ FAMIZ
France 2018
Le doudou

21h00 Film fantastique — TMC
Etats-Unis 2012
Avengers

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique Etats-Unis, 2023
Saison 1 Épisode 1/2

Dave (aka Lil Dicky)

Dave et son groupe font une halte au Texas durant leur tournée. L'artiste se laisse séduire par une jeune femme avenante croyant fermement qu'il s'agit de l'âme soeur.

22h20
Série d'action - Grande-Bretagne 2020
Saison 1 Épisode 1/2

Gangs of London

Après l'assassinat de son père Finn Wallace, un chef de gang respecté, Sean veut trouver rapidement le meurtrier et le venger. Pour autant, le vide de pouvoir qui s'est créé menace la paix fragile entre les différents gangs londoniens. Ed le bras droit de Finn reprend en main le réseau des différents trafics illicites. Wallace a été tué dans un immeuble du clan des Albanais appartenant à Luan. Très vite les soupçons se portent sur lui et ses hommes de main.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:37	12:14	15:02	17:26	18:47
CONSTANTINE	05:43	12:20	15:08	17:32	18:53
ALGER	05:55	12:32	15:20	17:44	19:05
OUARGLA	05:50	12:27	15:17	17:41	19:01
CHLEF	06:02	12:39	15:29	17:53	19:13
MOSTAGANEM	06:08	12:44	15:34	17:58	19:18
ORAN	06:10	12:47	15:37	18:01	19:21

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7738 – LUNDI 13 NOVEMBRE 2023

www. jeune-independant. net direction@jeune-independant. net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	12°
Oran	23°	12°
Constantine	23°	8°
Ouargla	26°	12°

DEUXIÈME JOUR DE LA VISITE DE CHANEGRIHA À PÉKIN

L'industrie militaire chinoise au programme

Le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a rencontré, hier, lors de la deuxième journée de sa visite en Chine, des responsables de sociétés spécialisées dans les industries militaires et l'électronique de défense, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha lors d'une réunion de travail.

Le Général Chanegriha a tenu «une réunion de travail élargie avec les responsables de la Société chinoise Poly Technologies INC, spécialisée dans les industries militaires, où il a suivi un exposé détaillé sur les derniers produits de ladite société» précise la même source, ajoutant qu'il a eu également «droit à d'amples éclaircissements sur le développement atteint par la Chine dans ce domaine».

Le Chef d'Etat-Major de l'ANP et la délégation qui l'accompagne ont, également, tenu une autre rencontre avec les responsables de la société chinoise CETC, spécialisée dans l'électronique de défense.

Lors de cette rencontre, Chanegriha «a suivi un exposé sur le fonctionnement de cette société et son expertise dans le domaine de la défense et de maintenance, ainsi que sur les moyens de coordination et de coopération afin de renforcer la coopération stratégique entre l'Algérie et la Chine», ajoute le communiqué.

Il convient de noter que le Général d'Armée Saïd Chanegriha est arrivé dans la matinée du dimanche pour une visite officielle en République populaire de Chine dans le cadre du renforcement des relations de coopération militaire entre les deux pays. Il a été accueilli, à l'aéroport international de Pékin, par le Général Jan Bao Chin, chef-adjoint du Bureau de la Coopération internationale (OIMC), a indiqué le MDN dans un communiqué.

Cette visite «s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens d'amitié et des relations de coopération militaire entre l'Armée nationale populaire algérienne et l'Armée populaire de libération de Chine» a souligné la même source.

M. B.

DIPLOMATIE

Le ministre des Relations extérieures du Nicaragua reçu par Attaf

LE MINISTRE des Relations extérieures du Nicaragua, Denis Moncada Colindres, effectue une visite officielle en Algérie depuis hier, à l'invitation du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger Ahmed Attaf, qui l'a reçu au siège du ministère. Par la même occasion, le ministre nicaraguayen lui a remis les lettres d'accréditation de l'ambassadeur de son pays. C'est une véritable traduit une véritable consolidation et un rapprochement entre les deux pays. Elle s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens traditionnels d'amitié et de solidarité entre l'Algérie et le Nicaragua, «constitue l'occasion de procéder à l'examen des moyens de dynamisation des relations bilatérales dans les divers domaines de coopération et d'échanges tant sur le plan bilatéral que multilatéral», a indiqué un communiqué du MAE. Cette visite permettra aussi de passer en revue les questions d'actualité régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la question du Sahara occidental. L'Algérie et le Nicaragua partagent nombre de valeurs et idéaux qui guident leurs politiques étrangères respectives, tels le respect du droit international, l'attachement aux principes de la Charte des Nations unies, le respect de la souveraineté nationale et le soutien aux causes justes, à l'instar de la lutte des peuples de Palestine et du Sahara occidental pour leur liberté et leur autodétermination. **S. N.**

COOPÉRATION MILITAIRE ALGÉRO-RUSSE

La frégate Admiral Grigovitch 745 au port d'Alger

DANS le cadre de la coopération militaire entre l'Algérie et la Russie, la frégate Admiral Grigovitch 745 de la flotte russe de la mer Noire a accosté, hier, au port d'Alger. C'est ce qu'à indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Cette escale, qui durera jusqu'au 14 novembre vise «à renforcer la coopération militaire entre nos forces navales et la marine russe», conclut le communiqué. **S. N.**

DANGER DE LA SUREXPOSITION AUX ÉCRANS SUR LA SANTÉ DES ENFANTS

L'APOCE tire la sonnette d'alarme

CE N'EST pas la première fois que la sonnette d'alarme est tirée sur les conséquences néfastes de l'utilisation abusive des écrans chez les enfants. C'est le thème retenu par l'Organisation algérienne de protection et d'orientation des consommateurs (APOCE) lors d'une journée d'étude organisée à Alger. L'objectif de cette journée est de sensibiliser le grand public en général et les parents en particulier aux dangers d'exposition prolongée des écrans chez les enfants de moins de 5 ans. Avec la par ticipation d'experts, l'APOCE a tenu à mettre en garde sur les risques liés à ces appareils, notamment sur le bien-être et le bon développement des enfants. Le président du bureau d'Alger de l'APOCE, Kamel Youyou, a averti quant aux mauvaises habitudes de certains parents qui ne s'empêchent pas de fournir ces appareils à leurs enfants de moins de 5 ans en guise de distraction, pour les empêcher de pleurer ou réduire carrément leur mouvement.

Les participants à cette journée d'étude ont mis l'accent sur le danger de la lumière bleue émise par les écrans LED, et qui aurait un impact nocif sur les yeux et le cerveau. «Les conséquences de cette lumière sont plus catastrophiques chez l'enfant de moins de 5 ans, excessivement exposé à ces appareils. Cette lumière qui affecte l'œil et la chronobiologie provoque un dérèglement hormonal, dont celle responsable du sommeil», ont-ils expliqué. «C'est quelque chose d'extrêmement dangereux pour la santé et le bien-être psychologique de l'enfant. Les couleurs et les lumières émanant de ces appareils affectent son calme et le privent par la suite de sommeil», a indiqué le représentant de l'APOCE, ajoutant qu'un enfant exposé aux écrans de tablettes, télévision, téléphone, activement ou passivement, développe des troubles du sommeil, devient dépendant de ces appareils, insensible et automate. Outre l'addiction des enfants et même des adultes à ces appareils, et leur impact sur leur production quotidienne, M. Youyou a fait savoir que leurs effets sur la santé physique et psychologique des enfants ont fait l'objet de nombreuses journées d'étude organisées par des experts de la santé et des intervenants dans le domaine de lutte contre les aspects négatifs des nouvelles technologies. Il regrette le fait que malgré les alertes déjà données par les experts en la matière, certains parents n'ont pas encore pris conscience des dangers de l'utilisation excessive des écrans de téléphones et de tablettes. «De plus en plus d'enfants présentent des troubles comportementaux liés à un usage incontrôlé des écrans, télévision ou téléphones portables. Parmi les troubles observés, ceux liés à l'attention avec des difficultés de concentration ou encore des problèmes de comportement», a-t-il affirmé. M. Youyou a souligné que parmi les dangers de l'utilisation excessive de ces appareils, l'enfant peut faire l'objet de troubles ressemblant à ceux de l'autisme, ajoutant que tout cela mène l'enfant à atteindre le stade de traumatisme psychologique et d'addiction grave à ces appareils.

Lynda Louifi